

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 19, 2023

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to consider Bill C-234, An Act to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act; and, in camera, for consideration of a draft agenda (future business).

Senator Robert Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, everyone. Thank you for joining us. I would like to begin by welcoming the members of the committee, as well as those watching on the World Wide Web.

My name is Robert Black, a senator from Ontario, and I am the chair of this committee. I will now ask my colleagues to introduce themselves, starting with the deputy chair.

Senator Simons: I'm Paula Simons from the province of Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Cotter: Brent Cotter, senator from Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Cormier: Senator René Cormier from Nouveau-Brunswick.

[*English*]

Senator Woo: Good morning. Yuen Pau Woo, British Columbia.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Good morning. Raymonde Saint-Germain from Quebec.

[*English*]

Senator Burey: Sharon Burey, senator for Ontario.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne from Quebec.

[*English*]

Senator Cardozo: Andrew Cardozo, Ontario.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, gentleman farmer from Nova Scotia.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 19 octobre 2023

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre; et, à huis clos, pour étudier un projet d'ordre du jour (affaires futures).

Le sénateur Robert Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour à tous, et merci de votre présence. J'aimerais tout d'abord souhaiter la bienvenue aux membres du comité et à toutes les personnes qui visionnent la séance sur Internet.

Je m'appelle Robert Black, sénateur de l'Ontario, et je préside ce comité. Je demanderai maintenant à mes collègues de se présenter, en commençant par la vice-présidente.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de la province de l'Alberta, territoire du Traité n° 6.

Le sénateur Cotter : Brent Cotter, sénateur de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Sénateur René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Woo : Bonjour. Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Bonjour, Raymonde Saint-Germain, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Burey : Sénatrice Sharon Burey, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Cardozo : Andrew Cardozo, de l'Ontario.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, gentleman-farmer de la Nouvelle-Écosse.

Senator Plett: Don Plett, Manitoba.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

The Chair: Thank you. Welcome, colleagues.

Today, the committee is meeting to begin the clause-by-clause consideration of Bill C-234, An Act to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act.

Before we begin, I would like to remind senators of a number of points.

If, at any point, a senator is not clear about where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that, at all times, we all have the same understanding of where we're at in the process.

In terms of the mechanics of the process, when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in the order of the lines of the clause. If a senator is opposed to an entire clause, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but, rather, to vote against the clause as standing as part of the bill.

Some amendments that are moved might have consequential effects on other parts of the bill. It is, therefore, useful to this process if a senator moving an amendment identified to the committee other clauses in this bill where the amendment could have an effect. Otherwise, it could be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision making.

Because no notice is required to move amendments, there can, of course, have been no preliminary analysis of the amendments to establish which ones might be of consequence to others and which might be contradictory.

If committee members ever have questions about the process or about the propriety of anything occurring, they can raise a point of order. As the chair, I will listen to the argument, decide when there has been sufficient discussion on the matter — or order — and make a ruling. The committee is the ultimate master of its business within the bounds established by the Senate, and a ruling of the chair can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

I wish to remind honourable senators that if there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call vote which, obviously, provides unambiguous results.

Finally, senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Le sénateur Plett : Don Plett, du Manitoba.

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

Le président : Merci, et bienvenue chers collègues.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour entreprendre l'étude article par article du projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

J'aimerais tout d'abord faire quelques rappels.

Si, à un quelconque moment, vous ne savez plus trop où nous en sommes dans la procédure, n'hésitez pas à demander des éclaircissements. Je veux m'assurer que tout le monde est toujours sur la même longueur d'onde quant au déroulement du processus.

Pour ce qui est des modalités de procédure, lorsqu'il est proposé d'adopter plus d'un amendement à un article, les amendements doivent être proposés dans l'ordre des lignes de l'article. Si un sénateur s'oppose à l'ensemble d'un article, il ne doit pas alors proposer une motion pour supprimer l'intégralité de l'article, mais plutôt voter contre l'article tel qu'il figure dans le projet de loi.

Certains des amendements proposés peuvent avoir des effets corrélatifs sur d'autres parties du projet de loi. Si un sénateur propose un amendement, il est donc utile de signaler au comité les autres articles du projet de loi qui pourraient être touchés par l'amendement, à défaut de quoi les membres du comité pourraient avoir beaucoup de difficulté à prendre des décisions cohérentes.

Puisqu'il n'est pas nécessaire de donner un préavis pour proposer des amendements, les amendements ne peuvent donc avoir fait l'objet d'une analyse préliminaire visant à déterminer quels amendements pourraient avoir des conséquences sur d'autres amendements, et lesquels pourraient être contradictoires.

Si vous avez des questions sur la procédure ou sur l'acceptabilité d'une quelconque intervention, vous pouvez invoquer le Règlement. En tant que président, j'écouterai les arguments, je déciderai si la question ou l'appel au Règlement a été suffisamment discuté et je rendrai une décision. Le comité est l'ultime maître de ses travaux, dans les limites fixées par le Sénat, et le comité au complet peut faire appel d'une décision de la présidence en demandant si la décision doit être maintenue.

Je tiens à vous rappeler qu'en cas d'incertitude au sujet des résultats d'un vote oral ou d'un vote à main levée, la solution la plus efficace est de demander un vote par appel nominal, dont les résultats sont évidemment sans équivoque.

Enfin, je vous rappelle qu'un vote à égalité de voix annule la motion sur laquelle il porte.

Are there any questions on any of the above before we proceed? Okay. We can proceed.

Colleagues, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-234, An Act to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1 carry?

Senator Dalphond, please present your amendment.

Senator Dalphond: I am proposing an amendment to clause 1, on page 1. I'll read the amendment:

[*Translation*]

That Bill C-234 be amended in clause 1,

(a) on page 1, by replacing lines 4 to 15 with the following:

“1 (1) Paragraph (c) of the definition *eligible farming machinery* in section 3 of the *Greenhouse Gas Pollution Pricing Act* is replaced by the”;

(b) on page 2, by deleting lines 1 to 10.

[*English*]

This amendment means that the bill will be limited to grain drying equipment, and will essentially exclude the heating of barns. The amendment will limit the exemptions targeted by this bill to grain drying, and will exclude barn heating and cooling.

The committee clearly heard that alternatives and efficiencies are really achievable in barn heating. This is the case more so than for grain drying, although significant efficiencies are also possible. MP Ben Lobb, the sponsor of the bill, said in this committee that there are more efficient grain dryers. Professor Chandra Singh from Lethbridge College spoke about the reduction of about 30% being achievable in grain drying with more efficient equipment.

Avant de poursuivre, avez-vous des questions sur l'un ou l'autre des points que je viens de soulever? Parfait, nous allons commencer.

Chers collègues, est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord de suspendre l'adoption du titre?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 1 est-il adopté?

Monsieur le sénateur Dalphond, vous pouvez présenter votre amendement.

Le sénateur Dalphond : Je propose un amendement à l'article 1, page 1. Je vais en lire le libellé.

[*Français*]

Que le projet de loi C-234 soit modifié à l'article 1 :

a) à la page 1, par substitution, aux lignes 4 à 17, de ce qui suit :

« 1 (1) L'alinéa c) de la définition de *machinerie agricole admissible*, à l'article 3 de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, est »;

b) à la page 2, par suppression des lignes 1 à 8.

[*Traduction*]

Cet amendement limitera la portée du projet de loi à l'équipement de séchage du grain, en excluant essentiellement le chauffage des étables. Il limitera au séchage du grain les exemptions visées par ce projet de loi et exclura le chauffage et le refroidissement des étables.

On a clairement expliqué au comité qu'il est possible de recourir à d'autres solutions et de procéder plus efficacement pour le chauffage des étables, et ce, davantage que pour le séchage du grain, quoiqu'à cet égard d'importants gains d'efficacité soient aussi possibles. Le député Ben Lobb, parrain du projet de loi, a déclaré devant ce comité qu'il existe des séchoirs à grain plus efficaces. Selon le professeur Chandra Singh, du Lethbridge College, le recours à des équipements plus efficaces permettrait d'obtenir de réduire d'environ 30 % les émissions dans le séchage du grain.

But let's move to heating; heating is even clearer. Alternatives or efficiencies in barn heating or cooling include better insulation; in-floor heating; geothermal heat pumps; air-source heat pumps; energy-efficient ventilation fans; biomass heating; LED lighting; more natural lighting; light-coloured, heat-reflective paints; et cetera. We're familiar with some of those options from homes and other buildings located in Canada. Many Canadians and businesses are investing in such ways to reduce emissions, as incentivized by the carbon pricing policy.

The sponsor of the bill, MP Lobb, said:

If you look at the heating of barns, it's moving lockstep with the innovations that are heating a home, a commercial building or an industrial building — because it only makes financial sense.

This amendment will maintain the financial incentive to reduce emissions from raising livestock in barns by investing in alternative or efficient barn heating or cooling — an option available right now. We have been told by some supporters of this bill that it responds to a lack of viable alternatives, or perhaps it is implied efficiencies. With barn heating, this is a false premise. Parliament should not legislate on a false premise.

Finally, in the bigger picture, this amendment will discourage other sectors from seeking to exempt their economic activities that involve heating buildings, such as retail stores, supply chain infrastructure and other businesses — perhaps through other private members' bills. We must guard against poking holes in Canada's current climate plan, as occurred in Scandinavia, according to Professor Kathryn Harrison, one of the witnesses.

Emissions imposed on environmental costs with pollution that should have a price to encourage reduction — and at this time of the climate crisis. With this amendment, we can, at least, draw a line. We can say that if you can readily invest to reduce emissions in barn heating or cooling, which is the case, our law should incentivize that while providing relief to the 2022 tax rebate via Bill C-8. Thank you.

Mais passons au chauffage; les choses sont encore plus claires à ce sujet. Pour le chauffage ou le refroidissement des étables, plusieurs options de rechange ou gains d'efficacité sont possibles, de divers moyens : meilleure isolation, chauffage par le sol, pompes à chaleur géothermiques, pompes à chaleur à air, ventilateurs à haut rendement énergétique, chauffage par la biomasse, éclairage par diodes électroluminescentes, éclairage plus naturel, peintures de couleur claire qui réfléchissent la chaleur, etc. Certaines de ces solutions, déjà adoptées dans des maisons et autres bâtiments au Canada, nous sont familières. De nombreux individus et entreprises investissent dans ces solutions pour réduire les émissions, en se prévalant des incitatifs prévus par la politique de tarification du carbone.

Je citerai le parrain du projet de loi, le député Lobb :

Le chauffage des étables évolue au même rythme que le chauffage des résidences, des bâtiments commerciaux ou des bâtiments industriels — parce que c'est financièrement intéressant.

Cet amendement préservera l'incitation financière à réduire les émissions produites par l'élevage du bétail en étable en autorisant l'investissement dans des solutions autres ou plus efficaces de chauffage ou de refroidissement des étables — une option dès maintenant disponible. Certains partisans du projet de loi nous ont dit qu'il répondait à un manque d'options de rechange viables, ou peut-être à un manque de solutions efficaces. Pour ce qui est du chauffage des bâtiments d'élevage, cette prémisse est fautive. Le Parlement ne devrait pas légiférer sur la base d'une fautive prémisse.

Enfin, dans une perspective plus large, cet amendement découragera les autres secteurs de tenter d'exempter — peut-être au moyen d'autres projets de loi d'initiative parlementaire — leurs activités économiques nécessitant le chauffage de bâtiments, comme les magasins de détail ou l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement. Comme l'a dit la professeure Kathryn Harrison, un des témoins, le Canada doit éviter d'ouvrir des brèches dans son actuel plan climatique, comme l'a fait la Scandinavie.

Pour encourager la réduction de la pollution, et considérant la crise climatique actuelle, il faut imposer un coût aux émissions. Avec cet amendement, nous pouvons au moins tracer une ligne. Si vous êtes prêt à investir pour réduire les émissions émises par le chauffage ou le refroidissement des étables, la loi devrait l'encourager tout en accordant un allègement par le remboursement de taxe de 2022 prévu au projet de loi C-8. Je vous remercie.

The Chair: Thank you. It is moved by the Honourable Senator Dalphond:

That Bill C-234 be amended in clause 1,

(a) on page 1, by replacing lines 4 to 15 with the following:

“1 (1) Paragraph (c) of the definition *eligible farming machinery* in section 3 of the *Greenhouse Gas Pollution Pricing Act* is replaced by the”;

(b) on page 2, by deleting lines 1 to 10.

Senator Burey: Thank you for being on this committee, Senator Dalphond. I really respect your comments. I’m a junior senator, so I’m learning. Of course, the first thing they give you is the book *Senate Procedure in Practice*, which I have been studiously reading.

I want to raise a point of order to find out if this is allowable. It is regarding the admissibility of my esteemed colleague’s amendment — whether or not this amendment is admissible.

On page 141 of the *Senate Procedure in Practice* book, it states:

An amendment must respect the principle and scope of the bill, and must be relevant to it. It is a fundamental principle that “[a] committee is bound by the decision of the House, given on second reading, in favour of the principle of the bill, and should not, therefore, amend the bill in a manner destructive of this principle.”

It further says that it should not be destructive in its goals.

I’m going to focus my arguments on the scope of the bill, the decision at second reading and whether this amendment is destructive to its original goals.

I quoted the summary of the bill regarding the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act. It says that this bill amends the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act to expand the definition of “eligible farming machinery” and to extend the exemption for qualifying farming fuel to marketable natural gas and propane. That means eligible farming machinery — grain drying and heating and cooling for livestock — and qualifying farming fuels now include marketable natural gas and propane.

Le président : Merci. L’honorable sénateur Dalphond propose :

Que le projet de loi C-234 soit modifié à l’article 1 :

a) à la page 1, par substitution, aux lignes 4 à 17, de ce qui suit :

« 1 (1) L’alinéa c) de la définition de *machinerie agricole admissible*, à l’article 3 de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, est* »;

b) à la page 2, par suppression des lignes 1 à 8.

La sénatrice Burey : Je vous remercie de votre participation à ce comité, monsieur le sénateur Dalphond. Je respecte vraiment vos commentaires. Étant membre du Sénat de fraîche date, je suis encore en période d’apprentissage. La première chose qu’on m’a remise est le guide intitulé *La procédure du Sénat en pratique*, que j’étudie assidûment.

Je voudrais si possible invoquer le Règlement, concernant la recevabilité de l’amendement proposé par mon estimé collègue.

À la page 141 du guide, on peut lire ce qui suit :

Un amendement doit respecter le principe et la portée du projet de loi en plus d’être pertinent. Il existe un principe fondamental : « le vote de la Chambre en faveur du principe du projet de loi, lors de son adoption en deuxième lecture, lie le comité. Il ne doit pas, par conséquent, proposer des amendements qui portent atteinte à ce principe ».

On lit plus loin que l’amendement ne doit pas aller à l’encontre des buts originaux du projet de loi.

Mes arguments porteront sur la portée du projet de loi, sur la décision prise en deuxième lecture et sur la question de savoir si l’amendement va ou non à l’encontre des buts originaux.

J’ai cité le sommaire du projet de loi concernant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Il dit que ce projet de loi modifie la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre afin d’élargir la définition de « machinerie agricole admissible » et d’inclure le gaz naturel commercialisable et le propane à l’exemption qui s’applique au combustible agricole admissible. Cela signifie que la machinerie agricole admissible englobe maintenant les appareils servant au séchage du grain ainsi qu’au chauffage et au refroidissement des bâtiments d’élevage, et que les combustibles agricoles admissibles comprennent désormais le gaz naturel commercialisable et le propane.

Now, at second reading, the objective was laid out by the sponsor to create additional exemptions for critical farming practices, such as grain drying, heating and cooling barns and greenhouses. That was also intended by the sponsor in the other place. That answers the question of the scope and what was decided at second reading.

Now, this is the third point of amending a bill in a manner destructive to its original principles and goals: Removing property used for the purpose of providing heating or cooling to a building or similar structure used for raising or housing livestock or growing crops — which is really the effect of Senator Dalphond's amendment, in my opinion — would be destructive to the bill's original purpose.

Chair and my colleagues, I'd like your ruling and debate on whether this amendment is admissible.

The Chair: On debate on this point of order?

Senator Woo: Thank you, Senator Burey, for raising that question, and for your diligence in studying the *Senate Procedure in Practice*.

I don't agree that this amendment is destructive to the purpose of the bill. The very idea of exemptions raises a question of which sectors should have exemptions, and it's reasonable for a Senate committee to think about whether the sectors and processes described should be included or excluded. It's conceivable that this committee could have considered sectors to be included for further exemptions. We have not done that. Certainly, I have not heard any suggestions to that effect. To do the reverse, which is to take out one of the sectors deemed to be inappropriate, in the view of Senator Dalphond, I think is entirely in keeping with the general thrust of the bill.

This amendment, as explained by Senator Dalphond, has a logic to it. It's not done capriciously. It is not done in a way that is malicious in intent to damage the bill for the sake of damaging the bill. If you listen carefully to Senator Dalphond's explanation, we will all have heard that there are, in the case of barn heating, alternatives to natural gas and propane because of the parallels to the heating of buildings in general.

We know very well — from our experience living and working in buildings and managing homes — that the technology to improve heating efficiency has improved dramatically, and that many of us, myself included, respond to incentives to install the sorts of changes that are needed to improve efficiency. The same, in many respects, applies to barns.

En deuxième lecture, l'objectif du parrain du projet de loi était de créer de nouvelles exemptions pour les pratiques agricoles essentielles, comme le séchage du grain ou le chauffage et le refroidissement des bâtiments d'élevage et des serres. C'était également l'intention visée par le parrain à l'autre chambre. Cela répond à la question de la portée et de ce qui a été décidé en deuxième lecture.

J'en viens maintenant au troisième point, soit amender un projet de loi d'une manière qui porte atteinte à ses principes et à ses objectifs initiaux. À mon avis, ce serait aller à l'encontre de l'objectif initial du projet de loi que d'exclure du projet de loi un bien employé pour chauffer ou refroidir un bâtiment ou une structure similaire servant à élever ou à loger du bétail ou pour cultiver des récoltes — ce qui est selon moi la conséquence concrète de l'amendement du sénateur Dalphond.

Monsieur le président et chers collègues, j'aimerais connaître votre avis sur la recevabilité de cet amendement.

Le président : Nous allons discuter de ce rappel au Règlement.

Le sénateur Woo : Merci, madame la sénatrice, d'avoir soulevé ce point et d'étudier si diligemment le guide *La procédure du Sénat en pratique*.

Je ne crois pas que cet amendement aille à l'encontre de l'objectif du projet de loi. L'idée même de prévoir des exemptions soulève la question de savoir quels secteurs devraient bénéficier d'exemptions, et il est raisonnable qu'un comité sénatorial se penche sur l'à-propos d'inclure ou d'exclure les secteurs et les processus décrits. Il est concevable que le comité ait pu envisager d'étendre les exemptions à d'autres secteurs. Nous ne l'avons pas fait. En tout cas, je n'ai entendu aucune suggestion à cet effet. Faire l'inverse, c'est-à-dire retirer un des secteurs jugés non pertinents par le sénateur Dalphond, me semble tout à fait conforme à l'orientation générale du projet de loi.

Cet amendement, comme l'a expliqué le sénateur Dalphond, présente une logique. Il n'est pas proposé de manière capricieuse. Il n'est pas présenté dans la simple intention malveillante de porter atteinte au projet de loi. Si vous écoutez attentivement l'explication du sénateur Dalphond, vous comprendrez bien qu'il existe, dans le cas du chauffage des étables, des options de rechange au gaz naturel et au propane, en raison des similarités avec le chauffage des bâtiments en général.

De par notre expérience de vie et de travail dans des maisons et autres bâtiments, nous savons bien que les technologies permettant d'améliorer l'efficacité du chauffage ont considérablement évolué, et que beaucoup d'entre nous, y compris moi-même, sommes influencés par les incitatifs qui encouragent l'installation d'équipements plus efficaces. C'est la

The logic is defensible. I don't know if you will support it, but the logic is defensible, and therefore, chair, I respectfully suggest that this point of order be declined.

The Chair: Thank you. Further debate on the point of order?

Senator Plett: Senator Burey suggested that she is somewhat of a new committee member. I'm probably a little newer than she is for this particular committee, but, of course, I spent the first 9 or maybe 10 years of my Senate life serving on the Agriculture Committee and definitely enjoyed that, and I'm happy to be here today.

The sponsor of the bill in the Senate is away on some other Senate business, and he couldn't attend this particular meeting, and so, as an ex officio member, I'm here.

Chair, I could make some opening remarks. They are relevant to both this amendment as well as to others, and then I want to make some comments specifically on this amendment in support of Senator Burey's point of order.

The Chair: So you will be speaking to her point of order?

Senator Plett: I will be speaking to her point of order, but this encompasses this and all amendments — whether or not you, at the end, rule in favour of Senator Burey's point of order.

Amending this bill, colleagues, will hurt farmers because it will delay the legislation which the agriculture community has told us is critically needed. I have spoken with multiple farm organizations about these amendments, and they are very upset that possibly a handful of senators are, as they say, playing games with their livelihood.

This is what the Grain Farmers of Ontario told me: "The biggest reason for us not to support these or any other amendments is that the amendments further delay relief from the carbon tax for our farmers because the bill will be forced to go back to the House of Commons."

We have been working on this for years. Relief is needed now for farmers who are right now taking their crop off and drying it. If the Senate passes this bill this fall, farmers could have their relief this year on their harvest, and that would be the best outcome for the farmers.

même chose, à bien des égards, pour les bâtiments d'élevage. La logique se défend. J'ignore si vous serez d'accord, mais la logique est défendable et c'est pourquoi, monsieur le président, je propose en tout respect de rejeter ce rappel au Règlement.

Le président : Y a-t-il d'autres interventions sur le rappel au Règlement?

Le sénateur Plett : La sénatrice Burey a indiqué qu'elle était en quelque sorte un nouveau membre du comité. Ma nomination à ce comité en particulier est un peu plus récente, mais j'ai passé les neuf ou dix premières années de ma vie au Sénat à siéger au comité de l'agriculture; je l'ai vraiment apprécié, et je suis heureux d'être ici aujourd'hui.

Le parrain du projet de loi au Sénat est absent à la réunion d'aujourd'hui pour d'autres travaux du Sénat, ce qui explique ma présence en tant que membre d'office.

Monsieur le président, je pourrais faire quelques remarques liminaires. Elles s'appliquent à la fois à cet amendement et à d'autres, après quoi j'aimerais formuler quelques commentaires sur cet amendement en particulier, en appui au rappel au Règlement de la sénatrice Burey.

Le président : Vous allez donc intervenir au sujet de son rappel au Règlement?

Le sénateur Plett : Mes observations vont porter sur son recours au Règlement, mais elles valent pour cet amendement et pour tous les autres, peu importe que votre décision soit favorable ou non au recours au Règlement de la sénatrice Burey.

Amender le projet de loi, chers collègues, causerait du tort aux agriculteurs en retardant son adoption, et ils nous ont dit à quel point cette législation est essentielle pour le secteur agricole. J'ai eu des discussions avec de multiples organismes agricoles à propos de ces amendements, et ils sont très indignés qu'une poignée de sénateurs se livrent à ces petits jeux — ce sont leurs propres mots — alors que c'est de leur gagne-pain qu'il est question.

Les représentants de l'organisme Grain Farmers of Ontario m'ont dit que la principale raison de ne pas appuyer cet amendement et aucun autre amendement, c'est que les agriculteurs vont encore devoir attendre pour obtenir un congé de taxe sur le carbone parce que le projet de loi devra être renvoyé à la Chambre des communes.

Nous travaillons sur cette mesure depuis des années. C'est maintenant que ce congé est nécessaire, pendant que les agriculteurs récoltent le grain et le font sécher. Si le Sénat adopte le projet de loi cet automne, les agriculteurs pourront bénéficier de ce congé de taxe pour les récoltes de cette année, et ce serait ce qui pourrait leur arriver de mieux.

Now, I would understand these amendments if there were substantive reasons for them, but there are not. Anyone who has been paying attention to the testimony at committee, and the other evidence presented, knows this is not the case. These amendments are, in fact, frivolous and vexatious.

This bill was studied extensively at the House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food. The proposed amendments provided no added value, and we should respect the work and the decision of the House. This bill received unanimous support from the Green Party, the Bloc Québécois, the New Democratic Party and the Conservative Party, and a number of Liberal members voted in favour of this, including the Chair of the Agriculture Committee.

The Chair: Excuse me, Senator Plett.

Senator Woo: I want to come in afterwards.

Senator Plett: They're all parties that support the pollution price, but decided that this bill was the right course of action for farmers for food security and for the environment.

Now, specifically to this amendment, I would like to second what Senator Burey has already said: She proposes this amendment is out of order because it changes the spirit of the bill, and should be ruled out of order.

I will read some excerpts from the *House of Commons Procedure and Practice*, which states the following:

To be admissible, amendments should conform to the rules and practices of the House in order to preserve the integrity of the bill. The committee Chair rules on the admissibility of amendments and is advised by the legislative clerk.

The following are the most common rules of admissibility:

Principle of the bill: The principle of the bill is the object or purpose which the bill seeks to achieve. The principle of the bill is fixed when the bill is adopted at second reading. Any amendment contrary to the principle of the bill is inadmissible.

Scope of the bill: The scope of the bill means the schemes or ways by which the principles of the bill are achieved; the scope of the bill is fixed when the bill is adopted at second reading. Any amendment that goes beyond the scope of the bill is inadmissible.

When a bill is referred to a committee before second reading, amendments may alter the principle and scope of the bill.

Je comprendrais qu'on appuie ces amendements si des raisons valables les justifiaient, mais ce n'est pas le cas. C'est évident pour quiconque a suivi attentivement les témoignages devant le comité et ailleurs. En fait, ces amendements sont frivoles et vexatoires.

Le projet de loi a été examiné sous toutes ses coutures par le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes. Les amendements proposés n'y apportent aucune valeur ajoutée, et nous devrions respecter la décision de la Chambre. Le projet de loi a reçu l'appui unanime du Parti vert, du Bloc québécois, du Nouveau Parti démocratique et du Parti conservateur, de même que de quelques députés libéraux, dont le président du Comité de l'agriculture.

Le président : Désolé, sénateur Plett.

Le sénateur Woo : J'aimerais intervenir ensuite.

Le sénateur Plett : Tous ces partis sont favorables à une tarification de la pollution, mais ils ont estimé que le projet de loi était la meilleure voie à suivre pour les agriculteurs, la sécurité alimentaire et l'environnement.

Pour ce qui est de cet amendement précis, je fais écho à l'observation de la sénatrice Burey comme quoi il est contraire à l'esprit du projet de loi et doit par conséquent être jugé irrecevable.

Je vais lire des extraits de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* :

Pour être recevables, les amendements doivent être conformes aux règles et usages de la Chambre établis pour assurer l'intégrité du projet de loi. Il incombe au président du comité de décider de la recevabilité des amendements; celui-ci est conseillé à cette fin par le greffier législatif.

Voici les principales règles régissant la recevabilité des amendements :

Principe du projet de loi : Le principe du projet de loi correspond à l'objet ou à la fin qu'il vise à réaliser. Le principe du projet de loi est établi lors de son adoption à l'étape de la deuxième lecture. Tout amendement qui contredit le principe du projet de loi est irrecevable.

Portée du projet de loi : La portée du projet de loi correspond au plan législatif ou aux mécanismes par lesquels les principes du projet de loi seront réalisés; la portée est établie lors de l'adoption du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture. Tout amendement qui dépasse la portée du projet de loi est irrecevable.

Lorsqu'un projet de loi est renvoyé en comité avant la deuxième lecture, les amendements peuvent proposer des modifications au principe et à la portée du projet de loi.

Chair, this amendment undermines the principle of the bill and is clearly outside the scope of this bill, and I would like to read into the record a letter, if I could, from the Chair and Vice-Chair of the House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food in relation to this. This is, of course, addressed to you, Senator Black, but it's copied to, I'm sure, all senators:

We are writing today in relation to your committee's study on Bill C-234, An Act to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act. This bill is an extremely important one for Canadian farmers across the country and was supported by members representing all parties in the House of Commons. The Commons Agriculture Committee took careful consideration of the proposed legislation and made amendments to the sunset clause with a proposed exemption at eight years while also ensuring buildings supporting crop production were included in the spirit of the bill.

While we both appreciate the Senate has a role in scrutinizing legislation coming from the House, there should be some restraint from members in completely changing the spirit and intention of the democratically elected House. The proposed amendment tabled by Senator Dalphond to delete provisions related to the heating of buildings housing livestock or to grow crops would completely undermine the intention of the bill and the expression of the vast majority of the House of Commons. We are of the view this initiative is intended to remedy an oversight in the original price on pollution legislation, which did not include propane and natural gas in the list of exemptions.

Again, time is of the essence. This bill matters to farmers, and as winter approaches, the proposed legislation will impact farm affordability and cash flow. Any amendments to the bill would further delay its implementation, and while we appreciate the role of the Senate, we ask your committee members to weigh their proposed amendments versus the merits of advancing this meaningful initiative. Your work matters, and farmers are counting on you. As your parliamentary colleagues, we ask that you advance Bill C-234 as quickly as possible.

That is signed by Kody Blois, the Chair of the House Agriculture Committee, and John Barlow, the Vice-Chair of the House Agriculture Committee.

Monsieur le président, l'amendement proposé porte atteinte au principe du projet de loi et il dépasse clairement sa portée. Si vous me le permettez, j'aimerais lire, aux fins du compte rendu, une lettre rédigée par le président et le vice-président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes à ce sujet. Il va de soi que la lettre vous a été adressée, sénateur Black, mais je suis certain qu'elle a été envoyée en copie conforme à l'ensemble des sénateurs :

Nous vous écrivons aujourd'hui à propos de l'étude par votre comité du projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Ce projet de loi est de la plus haute importance pour les agriculteurs partout au Canada, et il a reçu l'appui de députés de tous les partis à la Chambre des communes. Le comité de l'agriculture de la Chambre des communes a procédé à un examen rigoureux du projet de loi, et il a amendé la disposition de temporisation en proposant une exemption de huit ans ainsi que l'inclusion des bâtiments essentiels à la production agricole dans l'esprit du projet de loi.

Nous comprenons tous les deux qu'il incombe au Sénat d'examiner minutieusement les projets de loi que lui renvoie la Chambre, mais nous pensons en revanche que les sénateurs doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de dénaturer l'esprit et l'objet d'une mesure émanant de la Chambre élue démocratiquement. L'amendement que propose le sénateur Dalphond et portant suppression des dispositions liées au chauffage des bâtiments utilisés pour loger des animaux ou cultiver des végétaux irait totalement à l'encontre de l'intention du projet de loi et de la volonté exprimée par la grande majorité des députés. Nous estimons que cette initiative vise à corriger une omission dans le régime initial de tarification de la pollution, dans lequel le propane et le gaz naturel ne figurent pas sur la liste des exemptions.

Nous le répétons, le temps presse. Ce projet de loi est important pour les agriculteurs. Plus l'hiver approche, plus le projet de loi aura d'incidences sur leur capacité de payer les coûts et les rentrées de fonds. Tout amendement au projet de loi entraînera un report de l'adoption. Nous sommes bien conscients du rôle du Sénat, mais nous demandons aux membres de votre comité de mettre en balance leurs propositions d'amendements et l'importance de faire progresser ce processus législatif. Votre travail est important et les agriculteurs comptent sur vous. Nous vous demandons, distingués collègues parlementaires, de faire en sorte que le projet de loi C-234 avance le plus rapidement possible.

La lettre est signée par MM. Kody Blois et John Barlow, respectivement président et vice-président du Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes.

Respectfully, I would like to second or support Senator Burey's motion that this is out of scope and out of order.

The Chair: Thank you, Senator Plett.

Senator Woo: It is extraordinary to hear Senator Plett make an argument that we should essentially roll over to what the House of Commons has sent us, and to read into the record a letter from two co-chairs — the chair and the vice-chair — of a committee in the House, essentially browbeating senators into following what they want us to do.

The only part of that letter that we should pay attention to is the request that we take the amendments on their merits, and to see if they conform to our judgment using our sober second thought on whether this is good for the country. We should not be cowed by the threats that they are elected and we are unelected. We should not be cowed by the fact that they have made decisions already in the House and expect us to follow suit.

With respect to the question of the scope of the bill, this is a bill about exempting particular parts of farming activity. One significant farming activity, which is crop drying, is untouched in the amendment proposed by Senator Dalphond. To exclude part of the coverage is not, by any means, changing the intent of the bill. There are many examples of bills where senators have moved to excise coverage of items in bills that were sent from the House. I would encourage the clerk — who may now be doing some research on whether this, in fact, is a legitimate point of order — to request her colleagues to look into examples of numerous bills where senators have asked to strike out certain parts of bills that limit the overall coverage. That is exactly the same thing that we're doing here today, and that is why this point of order is not valid.

The Chair: Thank you.

Senator Dalphond: I salute Senator Burey and her new perspective on the way we shall debate bills in the Senate, as well as the role of committees and the need for debates — or ways to prevent debates. That's interesting.

To address a few points made by Senator Plett, I remember that in the two previous parliaments, the House of Commons adopted two motions — not one — begging the Senate to adopt Romeo Saganash's bill about the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, and Rona Ambrose's bill about judge training. They said, "We adopted these bills unanimously and we beg you to adopt them." Senator Plett was one of those who was very offended by that. He said it was threatening the independence of the Senate.

En tout respect, je donne mon appui à la motion de la sénatrice Burey selon laquelle l'amendement dépasse la portée du projet de loi et est par conséquent irrecevable.

Le président : Merci, sénateur Plett.

Le sénateur Woo : Je trouve extraordinaire que le sénateur Plett nous exhorte à donner notre blanc-seing au texte adopté par la Chambre des communes et qu'il nous lise, pour les fins du compte rendu, une lettre de deux coprésidents, ou d'un président et d'un vice-président d'un comité de la Chambre, qui demandent aux sénateurs de se plier à leur volonté, ni plus ni moins.

La seule partie de la lettre qui mérite notre considération est celle où il nous est demandé d'envisager les amendements en fonction de leur bien-fondé et d'établir s'ils résistent à un second examen objectif visant à déterminer si l'intérêt du pays est servi. Nous ne pouvons pas nous laisser influencer par les déclarations comme quoi ils sont des élus, contrairement à nous. Nous ne pouvons pas non plus nous laisser influencer par le fait que la Chambre a rendu une décision et qu'elle s'attend à ce que nous nous y conformions.

Pour ce qui a trait à la portée du projet de loi, il vise l'exemption de volets précis des activités agricoles. Une des principales activités, le séchage des récoltes, n'est pas visée par l'amendement proposé par le sénateur Dalphond. Exclure certains domaines du champ d'application du projet de loi ne change en rien son intention. À maintes reprises, les sénateurs ont appuyé l'exclusion de certains éléments du champ d'application de projets de loi que lui avait renvoyés la Chambre. J'encourage la greffière, qui est peut-être en train de faire des recherches sur la légitimité du recours au Règlement, de demander à ses collègues de se pencher sur les nombreux exemples de projets de loi pour lesquels les sénateurs ont demandé la suppression de certaines parties qui avait pour effet de restreindre le champ d'application général. C'est exactement ce qui est demandé aujourd'hui, et c'est pourquoi ce recours au Règlement n'est pas recevable.

Le président : Merci.

Le sénateur Dalphond : Je félicite la sénatrice Burey, qui nous propose une nouvelle manière d'aborder les projets de loi au Sénat, le rôle des comités et la nécessité de ces débats, ou les raisons de les éviter. C'est intéressant.

Je vais revenir à certains points soulevés par le sénateur Plett. Je me rappelle que durant les deux législatures précédentes, la Chambre des communes a adopté deux — pas une, mais deux — motions dans lesquelles elle avait des demandes pressantes envers le Sénat. Dans la première, elle nous implorait d'adopter le projet de loi de Romeo Saganash sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et, dans la seconde motion, elle nous implorait d'adopter celui de Rona Ambrose sur la formation des juges. Les députés nous

I think the same could be said today of the letter that was sent yesterday, and I certainly agree with what he said at the time about the independence of the Senate. I still believe that he believes what he said at the time. I believe what he said at the time.

On the scope of amendments, the ruling is always the same from the Speakers. You can look into the books. There is a presumption that amendments are valid. This is the rule. What is the scope of an amendment? Let's look at previous discussions that we had in the Senate over the last few years: discussions about Bill C-21 regarding guns and the amendments that were made in committee. I'm happy to hear what Senator Plett is saying this morning because I suppose that's going to be applied further when we discuss the new Bill C-21, and the types of amendments that can be made to the bill. I expect that he will be consistent with the principles he's raising.

I'll refer to Bill C-48, or the tanker ban. The types of amendments that were made in committees, including with the support of the Conservatives, were to have a corridor, for example, and Senator Miville-Dechêne will remember this — instead of having a ban, it would be a corridor to let ships go through. That was found perfectly acceptable to the Conservatives. Let's look at the amendments made recently to the Broadcasting Act.

Quite frankly, I'm impressed by the abilities to make arguments this morning that run contrary to whatever their behaviour was. It is well known that when you try to find out what the principle is, you look at behaviour, and past precedents establish the rules.

Mr. Chair, this point of order is a very clever attempt to derail the debate before us this morning, but it's not a valid point of order. Thank you very much.

The Chair: Thank you.

Senator MacDonald: I agree with Senator Woo that we should not be intimidated or cowed, as he put it, by the people in the House of Commons. I understand some of the arguments that Senator Dalphond is making, but we all seem to be forgetting the opinion of the farmers here. It's the farmers who are going to be pinched here. Instead of us fighting back and forth about what we said about our own independence, it's the farmers who will

informaient qu'ils avaient adopté ces projets de loi à l'unanimité et ils nous implorait d'en faire de même. Le sénateur Plett était l'un de ceux qui avaient été très indignés. À ses dires, ces demandes menaçaient l'indépendance du Sénat.

Nous pourrions en dire autant de la lettre envoyée hier, et je suis tout à fait d'accord avec sa déclaration à propos de l'indépendance du Sénat. D'ailleurs, je suis certain qu'il continue de penser de la même façon, et je pense comme lui.

Concernant la portée des amendements, la décision des présidents va toujours dans le même sens. Vous pouvez vérifier dans les textes. Il existe une présomption selon laquelle les amendements sont recevables. C'est la règle. Quelle est la portée d'un amendement? Je vous propose de revenir aux discussions que nous avons eues au Sénat ces dernières années, et notamment celles qui ont porté sur le projet de loi C-21 sur les armes à feu et les amendements adoptés en comité. Ce que le sénateur Plett nous dit ce matin est de la musique à mes oreilles. J'imagine que son discours s'appliquera également quand nous discuterons du nouveau projet de loi C-21 et des amendements qui pourront y être apportés. J'espère qu'il continuera de défendre les mêmes principes.

Je peux aussi vous renvoyer au projet de loi C-48 sur l'interdiction des pétroliers. Les amendements proposés par différents comités, y compris ceux qui ont obtenu l'appui des conservateurs, visaient la mise en place d'un corridor. La sénatrice Miville-Dechêne s'en souvient certainement. Il a été proposé de mettre en place un corridor sur lequel pourraient circuler les pétroliers plutôt que de les interdire. Les conservateurs ont jugé que c'était tout à fait acceptable. Je vous donne aussi l'exemple récent de la Loi sur la radiodiffusion.

Ce matin, je suis très franchement impressionné par l'aisance avec laquelle ils nous sortent des arguments qui vont à contresens de leur comportement précédent. Et il est notoire que pour dégager un principe, il faut observer les comportements, et que les précédents établissent la règle.

Monsieur le président, ce recours au Règlement constitue une tentative très habile de faire dévier le débat, mais il n'est pas recevable. Merci beaucoup.

Le président : Merci.

Le sénateur MacDonald : Je conviens avec le sénateur Woo que nous ne pouvons pas nous laisser intimider et nous laisser influencer, pour reprendre ses mots, par les membres de la Chambre. J'entends certains des arguments avancés par le sénateur Dalphond, mais j'ai l'impression que nous oublions tous le point de vue des agriculteurs. Ce sont eux qui vont être pris dans un étau. Au lieu de nous disputer à propos de nos

be paying the tax going into this winter, and trying to keep their farms and families going — I think we should concentrate on that.

Senator Plett: I will be very brief. First of all, I wasn't the one who initially proposed the point of order, but Senator Dalphond is now saying I made a clever attempt here with Senator Burey. I was supporting her.

Second, I know that Senator Woo and Senator Dalphond take great pleasure in standing on their soapboxes and criticizing me whenever they have the opportunity. I was not being critical of them or anybody else in this committee, and, quite frankly, they should stop their childish games about trying to find fault with me as opposed to trying to find fault with a piece of legislation. If they want to do that, that's fine.

But, chair, let's be civil here. Here are a couple of gentlemen who 96% of the time have voted with this government. If ever there is anybody that's been cowed by a government, it is these two individuals, and they have the nerve to start saying that I'm inconsistent with what I believe. I'm very consistent. I support every farmer in this country. I grew up in a farming community. I know what the farmers are experiencing. I know these are frivolous ways of stalling this bill on behalf of whoever has ordered them or instructed them to do so — we all know that is the case.

If Senator Woo and Senator Dalphond simply want to filibuster and play around with this so that this doesn't get done, that's fine. We can do that. I will do that as well. But if they want to grow up and start acting like gentlemen, and debate the merits of the bill as opposed to debating their love or lack of love for Don Plett, then I'm willing to do that.

Let's move on, chair. I think you have a duty. I think there's been a suggestion that something is out of order. It was not made by me — it was made by another colleague, and I simply supported it.

The Chair: Any further debate?

Senator Woo: Chair, I would just say that Senator Plett has levelled some personal attacks on both Senator Dalphond and me, talking about being childish and asking us to grow up. That should not be allowed in this committee. It should never be allowed in any Senate debate, and I wish you would call that out.

déclarations respectives sur notre indépendance, nous devrions penser aux agriculteurs qui vont payer la taxe cet hiver, qui vont lutter pour préserver leur exploitation et leur famille. C'est sur cette réalité que nous devrions nous concentrer.

Le sénateur Plett : Je serai très bref. Tout d'abord, ce n'est pas moi qui ai invoqué le Règlement, mais le sénateur Dalphond prétend que j'essaie habilement, avec la sénatrice Burey... Je lui ai donné mon appui, c'est tout.

Par ailleurs, je sais que les sénateurs Woo et Dalphond adorent ergoter et ils ne ratent pas une occasion de me critiquer. Mon intention n'était pas de les critiquer ou de critiquer qui que ce soit dans le comité. Je pense d'ailleurs qu'ils devraient arrêter leurs enfantillages et leurs tentatives de me prendre en défaut. Ils devraient plutôt essayer de chercher ce qui ne va pas dans le projet de loi. Si c'est ce qu'ils veulent faire, fort bien.

Mais, monsieur le président, restons polis. Il y a ici quelques messieurs qui ont donné leur appui à ce gouvernement 96 % du temps. Si vous cherchez quelqu'un qui se laisse influencer par un gouvernement, cherchez du côté de ces deux messieurs qui ont maintenant le culot de dire qu'il y a une incohérence entre ce que j'affirme et ce que je crois. Je suis très cohérent. Je suis du côté de tous les agriculteurs du pays. J'ai grandi dans une communauté agricole. Je sais ce que les agriculteurs vivent. Ce que j'observe maintenant, ce sont des tentatives frivoles de bloquer le projet de loi pour le compte de quiconque leur a ordonné ou leur a donné la directive de le faire. Nous savons tous que c'est ce qui se passe.

Si l'intention des sénateurs Woo et Dalphond est de faire de l'obstruction et de tergiverser pour que le processus échoue, fort bien. Faisons cela. Je vais m'y mettre aussi. Mais s'ils veulent se comporter en adultes polis et contribuer à un débat de qualité sur le bien-fondé du projet de loi plutôt que d'ergoter sur leur sympathie ou leur antipathie pour Don Plett, je suis prêt à en faire autant.

Il faut avancer, monsieur le président. Je crois que vous avez un devoir. Quelqu'un a soutenu qu'une proposition était irrecevable. Cela ne vient pas de moi, mais d'une collègue, et je lui ai tout simplement donné mon appui.

Le président : Y a-t-il d'autres interventions?

Le sénateur Woo : Monsieur le président, je voudrais seulement revenir sur les attaques personnelles du sénateur Plett à l'endroit du sénateur Dalphond et à mon endroit relativement à notre soi-disant infantilisme et au fait que nous devons nous comporter en adultes. Ce genre de propos n'ont pas leur place dans les délibérations de ce comité et, en fait, ils ne devraient jamais être permis dans l'enceinte du Sénat. Je vous demande de faire un rappel à l'ordre.

On Senator MacDonald's point that we should listen to farmers, I agree. I agree that this is about farmers, and we all have to make our judgment about what is best for the farming sector, for the Canadian economy and for the environment, but that has nothing to do with the point of order, and I'm sure, chair, you understand that very well.

The Chair: Thank you. Any further debate?

Senator Dalphond: To conclude the remarks about the point of order, I refer you, Mr. Chair, to the summary of the bill, as introduced in the House of Commons:

This enactment amends the *Greenhouse Gas Pollution Pricing Act* to expand the definition of *eligible farming machinery* and extend the exemption for qualifying farming fuel to marketable natural gas and propane.

My amendment doesn't change that. My amendment will limit the scope of the amendments, but it doesn't change the fact that the bill is about amending the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act; it doesn't deny that.

The Chair: Thank you. Any further debate?

Senator Oh: Chair and committee members, I have been travelling across Ontario and other parts of the country, and I have met many farmers. The message from farmers was that it's very important to get this bill passed before the winter. They need this bill — not only for pollution and climate change, but also for inflation and the critical condition of our economy.

I hope the committee will work toward getting this bill passed as soon as possible. Thank you.

The Chair: Thank you. Any further debate? Colleagues, I'll take your comments under advisement and ask if you agree that we suspend for a few minutes while the clerk and I discuss this point of order. Is that fair enough?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

(The committee suspended.)

Concernant ce que le sénateur MacDonald a dit quant à la nécessité d'écouter les agriculteurs, je suis d'accord. Je suis d'accord que cette mesure concerne les agriculteurs et que nous devons mener notre réflexion en pensant à ce qui sera le mieux pour le secteur agricole, l'économie canadienne et l'environnement. Cependant, cela n'a rien à voir avec le recours au Règlement, et je suis convaincu, monsieur le président, que vous le comprenez très bien.

Le président : Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite intervenir?

Le sénateur Dalphond : Pour conclure le débat sur le recours au Règlement, je vous renvoie, monsieur le président, au sommaire du projet de loi tel qu'il a été présenté à la Chambre des communes :

Le texte modifie la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre afin d'élargir la définition de *machinerie agricole admissible* et d'inclure le gaz naturel commercialisable et le propane à l'exemption qui s'applique au combustible agricole admissible.

L'amendement que j'ai proposé ne change rien à cela. Il vise à limiter la portée des amendements, mais il ne change rien au fait que le projet de loi vise à modifier la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Il ne contredit aucunement cette intention.

Le président : Merci. Quelqu'un souhaite ajouter quelque chose?

Le sénateur Oh : Monsieur le président, distingués collègues, je me suis promené un peu partout en Ontario, mais également ailleurs au pays, et j'ai rencontré de nombreux agriculteurs. Ce qu'ils m'ont dit, c'est qu'il est très important d'adopter ce projet de loi avant l'hiver. Ils ont besoin de ce projet de loi. Cette mesure ne concerne pas seulement la pollution et le changement climatique, mais également l'inflation et la situation critique de notre économie.

J'espère que le comité va faire en sorte que le projet de loi soit adopté le plus rapidement possible. Merci.

Le président : Merci. Y a-t-il d'autres interventions? Chers collègues, je vais prendre vos observations en délibéré. Êtes-vous d'accord pour suspendre la séance quelques minutes afin que je puisse examiner le recours au Règlement avec la greffière? Est-ce que cela vous convient?

Des voix : Oui.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

(La séance est suspendue.)

(The committee resumed.)

The Chair: Colleagues, thanks for being here. Thanks for sticking around.

Honourable senators, it is now my intention to rule on the point of order raised by Senator Burey on Senator Dalphond's amendment. I would like to thank all senators who participated in the debate on the point of order. We have heard references throughout that debate to previous rulings, so I won't repeat those references, which state the importance of the principle of the bill at second reading.

Applying the ideas around the principle to the point of order, the basic objective of Bill C-234 is to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act to expand the definition of "eligible farming machinery" — grain drying and heating and cooling for livestock — and for "qualifying farming fuels" to include "marketable natural gas." To remove structures from the bill as to exclude barns and greenhouses, in my thinking, would be destructive to the bill.

The structures themselves are essential to Bill C-234. Senator Dalphond's amendment effectively reverses the principle of the bill. Since the amendment goes against the basic principle of the bill and does not reflect the decision made by the Senate at second reading, I'll deem it out of order. While debate is allowed and welcomed in this committee, I find that the amendment is inadmissible, and thus I rule in favour of Senator Burey's point of order.

Senator Dalphond: As you may know, a similar amendment was proposed in the House of Commons during the committee study. It was defeated 6 to 5, but it was debated, and nobody thought it was against the bill. It was a similar amendment. Mr. Chair, I ask that your decision be reconsidered by the committee.

The Chair: With that in mind, there is no debate on it, so this is my question put to the group: Shall the chair's ruling be sustained?

Honourable senators, there's been a request, and I believe we're going to do a recorded vote. I will first ask the clerk to name all the senators present who are entitled to vote at this time.

Ferda Simpson, Clerk of the Committee: The Honourable Senator Black, the Honourable Senator Burey, the Honourable Senator Cardozo, the Honourable Senator Cormier, the

(La séance reprend.)

Le président : Distingués collègues, merci d'être ici, et merci d'être restés.

Honorables sénateurs, j'ai maintenant l'intention de rendre ma décision sur le recours au Règlement de la sénatrice Burey concernant l'amendement proposé par le sénateur Dalphond. Je remercie les sénateurs qui ont pris part au débat sur ce recours au Règlement. Diverses décisions antérieures sur l'importance du principe du projet de loi en deuxième lecture ont été mentionnées au cours de ce débat. Je ne vais donc pas y faire de nouveau référence.

Si on applique les idées liées au principe au recours au Règlement, il convient de rappeler que l'objectif principal du projet de loi C-234 est de modifier la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre afin d'élargir la définition de « machinerie agricole admissible » — pour y inclure celle qui sert au séchage du grain ou au chauffage et au refroidissement d'un bâtiment utilisé pour l'élevage — et d'inclure le « gaz naturel commercialisable » comme « combustible agricole admissible ». À mon avis, l'exclusion du projet de loi de structures comme les étables et les serres irait à son encontre.

Les structures représentent des éléments essentiels du projet de loi C-234. L'amendement du sénateur Dalphond va directement à l'encontre du principe du projet de loi. Considérant que l'amendement contredit le principe fondamental du projet de loi et ne respecte pas la décision rendue par le Sénat à l'étape de la deuxième lecture, j'estime qu'il est irrecevable. Bien que les débats soient permis et bienvenus au sein du comité, je considère l'amendement irrecevable et je tranche en faveur du recours au Règlement de la sénatrice Burey.

Le sénateur Dalphond : Comme vous le savez peut-être, un amendement semblable a été proposé à la Chambre des communes, dans le cadre de l'étude en comité. Il a été rejeté par six voix contre cinq, mais il a fait l'objet d'un débat au cours duquel jamais l'idée qu'il aille à l'encontre du projet de loi n'a été évoquée. C'était un amendement semblable. Monsieur le président, je demande que le comité réexamine votre décision.

Le président : En gardant cela à l'esprit, et considérant qu'il n'y a pas de débat, je demande au comité de se prononcer sur la question de savoir si la décision de la présidence doit être maintenue.

Honorables sénateurs, une demande a été adressée à la présidence et je crois que nous allons la soumettre à un vote par appel nominal.

Ferda Simpson, la greffière du comité : L'honorable sénateur Black, l'honorable sénatrice Burey, l'honorable sénateur Cardozo, l'honorable sénateur Cormier, l'honorable

Honourable Senator Cotter, the Honourable Senator Dalphond, the Honourable Senator LaBoucane-Benson, the Honourable Senator MacDonald, the Honourable Senator Miville-Dechêne, the Honourable Senator Oh, the Honourable Senator Simons, the Honourable Senator Saint-Germain, the Honourable Senator Woo and the Honourable Senator Plett.

The Chair: If any member present does not wish to vote, you may withdraw from the table now.

The clerk will now call members' names, beginning with the chair, followed by the remaining members' names in alphabetical order. Members should verbally indicate how they wish to vote by saying "yea," "nay" or "abstain." The clerk will then announce the results of the vote, and the chair will declare whether the ruling is sustained or defeated.

The question is: Shall the chair's ruling be sustained?

Ms. Simpson: The Honourable Senator Black?

Senator Black: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Burey?

Senator Burey: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Cardozo?

Senator Cardozo: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Cotter?

Senator Cotter: Abstain.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Dalphond?

Senator Dalphond: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator LaBoucane-Benson?

Senator LaBoucane-Benson: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Oh?

Senator Oh: Yes.

sénateur Cotter, l'honorable sénateur Dalphond, l'honorable sénatrice LaBoucane-Benson, l'honorable sénateur MacDonald, l'honorable sénatrice Miville-Dechêne, l'honorable sénateur Oh, l'honorable sénatrice Simons, l'honorable sénatrice Saint-Germain, l'honorable sénateur Woo et l'honorable sénateur Plett.

Le président : Les sénateurs présents qui souhaitent s'abstenir de voter peuvent quitter la table maintenant.

La greffière va appeler les sénateurs par leur nom, en commençant par le président et par ordre alphabétique ensuite. Les sénateurs pourront voter de vive voix en disant « oui » s'ils sont favorables à la décision ou « non » s'ils s'y opposent, ou encore « Je m'abstiens ». La greffière annoncera ensuite le résultat du vote et le président déclarera si la décision est maintenue ou rejetée.

Voici la question : La décision de la présidence doit-elle être maintenue?

Mme Simpson : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur Black : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Burey?

La sénatrice Burey : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Cardozo?

Le sénateur Cardozo : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Cotter?

Le sénateur Cotter : Je m'abstiens.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Dalphond?

Le sénateur Dalphond : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson?

La sénatrice LaBoucane-Benson : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Oh?

Le sénateur Oh : Oui.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Abstain.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Woo?

Senator Woo: No.

Ms. Simpson: Yeas: 5; nays: 7; abstentions: 2.

The Chair: Thank you. The chair's ruling was not sustained, so we will now move to a debate on the amendment that was proposed by Senator Dalphond.

Senator Plett: As I'm sure you know, I strongly oppose the amendment. This bill has been carefully crafted, and I know that Senator Woo is going to be unhappy that I am speaking again, but, nevertheless, I will make my comments.

This bill had the support of MPs from every political party. It was passed by a vote of 176 to 146, including all Conservatives, all of the NDP, all of the Bloc Québécois and all of the Green Party. Three brave Liberals who understand agriculture also voted for the bill, including Kody Blois, the Chair of the House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food; Malpeque MP Heath MacDonald; and Egmont MP Robert Morrissey. There is no reason to amend this bill. It should be passed as written for a number of reasons, and I will detail some of them for you.

As the committee heard repeatedly, there are no viable fuel options to replace propane and natural gas at this time. This was noted over and over again at committee, but I will give you one quote from Ian Boxall, President of the Agricultural Producers Association of Saskatchewan:

While technologies like hydrogen, solar, wind, biomass and geothermal hold promise, they remain limited in their application due to our unique environmental conditions and our vast geography.

Colleagues, I would argue that on the basis of the evidence presented at committee and the briefs that were submitted, this amendment is nothing but frivolous, and will do nothing except punish farmers — farmers who have been punished over and over again. Here we have a group of senators who want to continue to add to their misery.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Je m'abstiens.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Woo?

Le sénateur Woo : Non.

Mme Simpson : Oui : 5; non : 7; abstentions : 2.

Le président : Merci. La décision de la présidence n'est pas maintenue. Nous allons donc ouvrir le débat sur l'amendement proposé par le sénateur Dalphond.

Le sénateur Plett : Comme vous vous en doutez certainement, je m'oppose fermement à l'amendement. Le projet de loi a été soigneusement réfléchi. Je sais que le sénateur Woo s'indignera du fait que je prends encore la parole, mais je vais néanmoins y aller de mes observations.

Le projet de loi a reçu l'appui de députés de toutes les formations politiques. Il a été adopté par 176 voix contre 146, y compris par l'ensemble des députés conservateurs, du Nouveau Parti démocratique, du Bloc québécois et du Parti vert. Il a aussi rallié trois braves libéraux qui comprennent la réalité agricole, soit Kody Blois, le président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes; Heath MacDonald, le député de Malpeque, et Robert Morrissey, le député d'Egmont. Il n'existe aucune raison d'amender le projet de loi. Il doit être adopté tel quel pour diverses raisons, y compris pour celles que je vais exposer.

Comme le comité l'a abondamment entendu, il n'existe aucune solution viable pour remplacer le propane et le gaz naturel actuellement. C'est un fait qui a été répété à maintes reprises devant le comité, mais je vais vous citer Ian Boxall, le président de l'Association des producteurs agricoles de la Saskatchewan :

Bien que des technologies comme l'hydrogène, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, la biomasse et la géothermie soient prometteuses, leur application demeure limitée en raison de nos conditions environnementales uniques et de notre vaste territoire.

Distingués collègues, à la lumière des témoignages qu'a reçus le comité et des mémoires qui lui ont été soumis, j'estime premièrement que cet amendement est tout simplement frivole et que son seul effet sera de pénaliser les agriculteurs, encore une fois. Ont-ils vraiment besoin qu'une poignée de sénateurs s'acharnent ainsi sur leur sort?

Second, the carbon tax is supposed to send a price signal to incentivize the transition to lower carbon-emitting fuels, but because there are no alternate fuel options, this price signal simply does not work when it comes to propane and natural gas used for agricultural purposes. For this reason alone, the exemption for buildings is just as needed as the exemption for grain dryers.

Third, I would note that the government has already acknowledged that the carbon tax on the agricultural use of propane and natural gas should be returned directly to farming businesses when it introduced the existing rebate.

Here is what the government said in their *Economic and Fiscal Update 2021*:

Recognizing that many farmers use natural gas and propane in their operations, and consistent with the Budget 2021 commitment, the government proposes to return fuel charge proceeds directly to farming businesses in backstop jurisdictions via a refundable tax credit, starting for the 2021-22 fuel charge year.

The problem is, as noted by multiple witnesses, the rebate is too blunt an instrument. The exemptions are needed for both grain dryers and for heating buildings.

Fourth, don't forget that diesel fuel and gasoline, which make up 85% of agricultural fuel emissions, are already exempted from the carbon tax, yet both propane and natural gas produce fewer emissions than either gasoline or diesel fuel.

Senator Dalphond is suggesting that we should incentivize farmers to stop using propane or natural gas to heat their buildings, and use gasoline or diesel fuel instead. It is incoherent public policy to tax the lower-carbon options while providing an exemption to the higher-carbon fuels.

While federal programs such as the Agricultural Clean Technology Program — propane and tax rebate programs — are aimed at providing relief to farmers from the fuel charges for natural gas and propane, these programs have often proven difficult to access and are further oversubscribed.

The programs are welcomed and needed, but they reach only a small percentage of farmers. You cannot make the argument that the exemption should not apply to buildings because there are other programs in place to help farmers. These programs are simply insufficient.

Deuxièmement, la taxe sur le carbone est censée donner un signal de prix pour favoriser la transition vers des combustibles à faibles émissions de carbone. Or, à défaut de combustibles de remplacement, le signal de prix n'a pas l'effet escompté pour ce qui concerne le propane et le gaz naturel utilisés à des fins agricoles. Pour cette seule raison, l'exemption des bâtiments est aussi nécessaire que celle des séchoirs à grain.

Troisièmement, le gouvernement a reconnu que la taxe sur le carbone pour le propane et le gaz naturel utilisés à des fins agricoles devrait être remise directement aux exploitations agricoles quand il a instauré le remboursement existant.

Voici ce que le gouvernement a annoncé dans la *Mise à jour économique et budgétaire de 2021* :

Conscient que de nombreux agriculteurs utilisent le gaz naturel et le propane dans le cadre de leurs activités, et conformément à l'engagement du budget de 2021, le gouvernement propose de retourner les produits issus de la redevance sur les combustibles directement aux agriculteurs des administrations assujetties à un filet de sécurité au moyen d'un crédit d'impôt remboursable, à compter de l'exercice 2021-2022 de la redevance sur les combustibles.

Toutefois, comme l'ont expliqué de nombreux témoins, le mécanisme de remboursement est trop rudimentaire. Il faut prévoir des exemptions pour les séchoirs à grain et le chauffage des bâtiments.

Quatrièmement, il ne faut pas oublier que le diésel et l'essence sont à la source de 85 % des émissions des carburants agricoles et qu'ils sont déjà exemptés de la tarification sur le carbone. Or, le propane et le gaz naturel génèrent moins d'émissions que ces deux carburants.

Le sénateur Dalphond propose d'encourager les agriculteurs à cesser d'utiliser le propane et le gaz naturel pour chauffer leurs bâtiments, et de les remplacer par de l'essence et du diésel. Une politique publique qui impose une taxe sur des carburants plus sobres en carbone et exempte ceux qui sont plus polluants n'a aucune logique.

Des programmes fédéraux, et notamment le Programme des technologies propres en agriculture — qui offre un remboursement de la taxe pour le propane — visent à alléger le fardeau des coûts du gaz naturel et du propane pour les agriculteurs. C'est bien, mais, en réalité, l'accès à ces programmes est difficile. Ils sont surchargés de demandes.

Les programmes sont bienvenus et nécessaires, mais ils bénéficient à un trop petit nombre d'agriculteurs. L'argument selon lequel l'exemption ne devrait pas s'appliquer aux bâtiments parce qu'il existe d'autres programmes d'aide pour les agriculteurs ne tient pas la route. Ces programmes sont tout simplement insuffisants.

Another thing to realize is that refusing to provide the exemption for buildings provided in Bill C-234 places Canadian farmers at a competitive disadvantage in comparison to international competitors who are not subject to fuel charges. Farmers receive the world price for their product, and cannot pass on the cost of the carbon tax on either grain drying or for heating and cooling of their buildings. The exemption on buildings is as critical for them as the one on grain dryers.

Finally, this same amendment was proposed by MP Ryan Turnbull at the House of Commons — which has already been suggested here — and was defeated. It is a waste of time to send them the amendment from the House of Commons that they will just simply defeat. This is, colleagues, a waste of time, which is, of course, what Senator Dalphond and Senator Woo want to do — and they now have the support of the government who has always said they will stay out of private members' business, and now the government is here voting on a bill.

We are wasting time, and that time is costing farmers money. Every one of you, colleagues, has farmers in your constituencies and your provinces. You are costing them money.

Colleagues, exemptions to the carbon tax are not a bug. They are a feature. They already exist because they are necessary to ensure that the policy is targeted and effective and does not create undesirable results. The exemption on buildings is essential for the reasons I have listed, and I hope you will support our agricultural sector by defeating this amendment.

I have one last comment. The committee heard repeatedly that alternative fuels are not available for propane and natural gas. Improving efficiency for propane and natural gas is not the intent of this bill, as farmers are fully incentivized to reduce their heating costs because it saves them money. Farmers will do what they can to create fewer emissions. It saves them money.

Here we have the government coming to the table to try to defeat a private member's bill. I find that objectionable, and I'll certainly be voting against the amendment, chair.

The Chair: Thank you. I remind folks that we're debating the amendment.

L'autre réalité dont il faut être conscient est que refuser l'exemption des bâtiments qui est prévue au projet de loi C-234 se traduira par un désavantage concurrentiel des agriculteurs canadiens face à ceux qui ne sont pas assujettis à des taxes sur les carburants ailleurs dans le monde. Les agriculteurs vendent leur production aux prix du marché mondial. Ils ne peuvent pas refiler aux consommateurs la note pour la taxe sur le carbone liée au séchage du grain, ou au chauffage et au refroidissement de leurs bâtiments. L'exemption des bâtiments revêt la même importance pour eux que celle qui s'applique aux séchoirs à grain.

Enfin, le même amendement a été proposé par le député Ryan Turnbull à la Chambre des communes — ce qui a déjà été mentionné ici — et il a été rejeté. Ce serait une perte de temps de renvoyer à la Chambre un amendement qu'elle a déjà examiné et qui sera rejeté de nouveau. Je le répète, distingués collègues, ce serait une perte de temps, ce qui de toute évidence est l'effet recherché par les sénateurs Dalphond et Woo. Ils ont maintenant le soutien de ce gouvernement qui a toujours maintenu qu'il ne se mêlerait pas des affaires émanant des députés, mais qui maintenant vote sur un projet de loi.

Nous perdons du temps, et ce temps est coûteux pour les agriculteurs. Vous tous, distingués collègues, avez des électeurs qui sont des agriculteurs dans vos circonscriptions et vos provinces. Vous leur coûtez de l'argent.

Distingués collègues, les exemptions de la taxe sur le carbone ne sont pas un problème. Elles existent déjà. Ces exemptions sont nécessaires pour que la politique soit bien ciblée et efficace, et qu'elle n'entraîne pas de résultats indésirables. L'exemption des bâtiments est essentielle pour les raisons que j'ai exposées, et j'espère que vous allez soutenir notre secteur agricole en votant contre cet amendement.

J'ai une dernière observation. Le comité a entendu à maintes reprises qu'il n'existe pas de carburants de remplacement pour le propane et le gaz naturel. L'amélioration de l'efficacité associée au propane et au gaz naturel ne fait pas partie de l'intention du projet de loi. La réduction des coûts de chauffage est déjà une très forte incitation pour les agriculteurs. Les agriculteurs feront tout ce qu'ils peuvent pour réduire les émissions puisque cela les fait économiser.

Nous avons devant nous un gouvernement qui tente de défaire un projet de loi d'initiative parlementaire. C'est choquant, et je vais assurément voter contre l'amendement, monsieur le président.

Le président : Merci. Je vous rappelle à tous que nous débattons actuellement de la proposition d'amendement.

Senator Cotter: I'm going to come to this conversation slightly differently from Senator Plett, but I'm going to end up in the same position. My view is actually consistent with each of the amendments that may get provided consideration, so I will just make one intervention and have it applicable to the other amendments.

I listened to all the testimony that was presented here and read all of the materials. It's clear that this amendment would assist farmers with respect to improving their revenue cost situation to some degree. My own sense is that the proponents of the bill described the significance of it. It is not insignificant, but it is not overwhelming.

The parallel to that is the following: On the subject of climate change, greenhouse gases and CO₂ emissions, it is equally a modest issue. It is not an overwhelming issue.

My second point is that I would prefer the bill to have a built-in incentive to move — not just to save costs — toward more climate-friendly fuels. But I recognize that once we begin to tinker with this bill, we produce the consequences that Senator Plett spoke about, and I don't want to see that happen.

For me, I'm supportive of the government's initiatives with respect to greening our economy, and the efforts that they have in mind with respect to climate change. That's a legitimate and large policy perspective that deserves consideration.

As the government says, from time to time, this implementation toward a greener economy requires equitable implementation. One of the consequences of a grand national regime with respect to a green economy is that it is sure to land disproportionately on different sectors of the economy in different parts of the country. Agriculture is one of the ones that is most vulnerable to that inequitable burden, and aspects of government policy have moderated that.

Related to that — not just with respect to individual farmers and producers — the whole sector of agriculture and agri-food is seen by this government as a pillar of the economy going forward. In my view, this modest adjustment to the burdens of the greenhouse gas tax is a signal of our commitment to that economy and the people who deliver the product. I'm hopeful. I would have preferred, as I said, a degree of incentivization in this bill for pieces of this small part of the puzzle to be explicit in the document, but its consequences, I think, would be negative and unfortunate.

Support for agriculture, agriculture producers and the agri-food economy by this bill is small in dollars, but it is a rich contribution in appreciating the contribution that this sector

Le sénateur Cotter : Je vais aborder la question sous un angle un peu différent de celui qu'a proposé le sénateur Plett, mais je vais arriver à la même conclusion. Mon point de vue sera le même pour tous les amendements qui pourraient être soumis à notre attention, et je ferai donc une seule intervention.

J'ai écouté tous les témoignages qui nous ont été présentés et j'ai lu tous les documents pertinents. De toute évidence, cet amendement aiderait les agriculteurs à améliorer, dans une certaine mesure, leur situation sur le plan des revenus et des coûts. Je crois que les promoteurs du projet de loi en ont expliqué l'importance. Ce n'est pas négligeable, mais ce n'est pas énorme non plus.

Parallèlement, pour ce qui concerne le changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre et de CO₂, les répercussions ne sont pas négligeables non plus, mais elles ne sont pas énormes.

Mon second point est que je préférerais que le projet de loi comporte, outre des mesures de réduction des coûts, un mécanisme incitatif pour favoriser la transition vers des carburants moins polluants. Je reconnais néanmoins que la moindre retouche au projet de loi entraînera les conséquences évoquées par le sénateur Plett, et ce n'est pas ce que je souhaite.

J'appuie la volonté du gouvernement d'écologiser notre économie et de déployer des efforts pour lutter contre le changement climatique. C'est un point de vue stratégique légitime et vaste, qui mérite d'être pris en considération.

Comme le dit le gouvernement, l'écologisation de l'économie requiert certaines mesures visant une mise en œuvre équitable. Forcément, un régime national très ambitieux d'écologisation de l'économie aura des répercussions inégales sur les secteurs de l'économie et les régions du pays. L'agriculture fait partie des secteurs les plus susceptibles de subir les contrecoups de ce fardeau inéquitable, et certains aspects de la politique gouvernementale visent à les atténuer.

De plus, et c'est lié à ce qui précède, les agriculteurs et les producteurs sont individuellement considérés par le gouvernement comme des piliers de l'avenir économique, tout comme le secteur agricole et agroalimentaire dans sa globalité. À mes yeux, le modeste correctif qui est proposé pour alléger le fardeau de la taxe sur les émissions de gaz à effet de serre est conforme à notre engagement à soutenir cette économie et les gens qui fournissent les produits. Je suis optimiste. J'aurais préféré, comme je l'ai dit, que le projet de loi comporte un volet incitatif explicite pour certains éléments de cette petite partie de l'équation, mais je pense qu'il y aurait eu des conséquences négatives et fâcheuses.

Le projet de loi propose une aide au secteur agricole, aux producteurs et à l'économie agroalimentaire dont le coût en argent serait relativement faible, mais qui contribuerait de

makes — and it's a modest olive branch to those who sometimes are frustrated with government policy in this country. Let me stop there. The bottom line is that I will vote against the amendment.

On the other amendments, even though, unlike Senator Plett, I would regard them as delivered in good faith and in a constructive way, I think that — in the present circumstances — it would be unwise to adopt them. Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Cotter.

Senator Woo: I thank Senator Cotter for his nuanced assessment of this bill and his honesty with all of us — not only on this amendment and subsequent amendments, but he has also sat through all of our hearings, and has heard the range of information that we have received. Senator Plett has not sat through any — certainly not many — of the hearings, and he's provided us with a one-sided summary of the findings.

For example, Senator Cotter is quite right in pointing out that, on the one hand, the greenhouse gas, or GHG, impact of this particular sector — barns and dryers — is relatively small in the scheme of things. He's also pointed out — it's something that Senator Plett omitted — that the share of the cost of natural gas in total farm costs is very small. The estimates that we've received from our witness testimony and from official research suggested it's well under 1%. Furthermore, this piece of information has not been shared, but I know that Senator Cotter is aware of it: The price of natural gas has fallen substantially over the last 10 years or more, and could perhaps fall even more, so the substantive impact of having natural gas and propane subject to greenhouse gas pricing is relatively minor for the farmers. Not to trivialize this point, but it was heard in the testimony and it's something we should remember.

I also deeply appreciate Senator Cotter's comments on equitability, and the job of ensuring that the burden of a national policy, such as greenhouse gas pricing, does not fall excessively on one set of Canadians — and not others. I would encourage Senator Cotter and others to reflect on the fact that if this bill does pass in its current form, it will only apply to backstop jurisdictions, and there will be a built-in inequality for the other jurisdictions that are part of the national GHG pricing plan — for which the farmers are putting in a different kind of effort to reduce their GHG emissions. That inequality will be extended if this bill is passed.

manière remarquable à démontrer notre immense gratitude à l'égard de ce secteur essentiel. C'est aussi une main tendue, quoique timidement, vers ceux de nos concitoyens qui sont parfois exaspérés par les politiques gouvernementales. Je m'arrête ici, mais l'essentiel est que je voterai contre l'amendement proposé.

Pour ce qui concerne les autres amendements, et même si, à la différence du sénateur Plett, je pense qu'ils ont été proposés de bonne foi et dans un esprit constructif, je ne crois pas qu'il serait indiqué de les adopter dans les circonstances. Merci.

Le président : Merci, sénateur Cotter.

Le sénateur Woo : Je remercie le sénateur Cotter de nous avoir présenté une analyse nuancée du projet de loi et d'avoir fait preuve d'honnêteté envers nous tous pour ce qui concerne cet amendement et ceux qui suivront. Il a assisté à toutes nos audiences et il a entendu toute l'information qui nous a été livrée. Le sénateur Plett n'a assisté à aucune de nos audiences, ou du moins il n'était pas présent pour plusieurs d'entre elles, et il nous a donné un résumé partiel des conclusions.

Le sénateur Cotter a tout à fait raison de souligner que, d'un côté, les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur — ou plus précisément celles qui proviennent des étables et des séchoirs — sont relativement minimes dans le contexte global. Il a aussi fait remarquer une chose que le sénateur Plett a occultée, soit la part relativement modeste des coûts liés au gaz naturel dans les charges totales des exploitations agricoles. Selon les estimations que nous avons entendues de la part de témoins ou qui découlent de recherches sérieuses, c'est beaucoup moins que 1 %. Je peux également vous donner une autre information qui n'a pas été mentionnée, mais je suis certain que le sénateur Cotter est au courant : le prix du gaz naturel a connu une baisse importante depuis plus de 10 ans et il pourrait continuer de baisser. Ce que cela signifie, c'est que l'incidence de la tarification des émissions de gaz à effet de serre du gaz naturel et du propane est relativement faible pour les agriculteurs. Il ne faut pas banaliser cela, mais c'est une information qui nous a été donnée lors des témoignages et il ne faut pas oublier.

Je suis également profondément reconnaissant au sénateur Cotter d'avoir parlé d'équité et de la nécessité de veiller à ce qu'une frange de la population canadienne ne soit pas indûment pénalisée par une politique nationale comme la tarification des émissions de gaz à effet de serre alors que d'autres Canadiens sont épargnés. J'encourage le sénateur Cotter et d'autres à réfléchir à ceci : si le projet de loi est adopté dans sa forme actuelle, il s'appliquera uniquement aux administrations assujetties à un filet de sécurité et il s'ensuivra automatiquement des inégalités pour les autres administrations visées par le régime national de tarification des émissions de gaz à effet de serre. L'inégalité des efforts demandés aux agriculteurs pour réduire les émissions sera donc perpétuée si le projet de loi est adopté.

With respect to the argument that this is a relatively small exemption that won't make a huge difference, that may be correct in absolute terms, but we would be very naive if we were to assume that if this bill passes, it doesn't create both the political argument and also the sectoral interest in carving out exemptions in many other sectors.

We know already that the sponsor of the bill in the House is against the carbon tax. The party is against the carbon tax. It's against greenhouse gas pricing. The mantra is to axe the tax. It would be extremely naive of all of us to think that if this bill goes through, that mantra, that call and that rally will not be magnified, and that it will not spread to other sectors that also seek exemptions.

What we are trying to do here — in proposing some amendments, and in pushing back on some of the propositions put forward in this bill — is, on the one hand, to recognize that farmers have a special challenge in terms of reducing their propane and natural gas use. The mechanism that has been offered already to mitigate some of those burdens is the refundable tax credit. Later, in our discussion, I hope to offer an observation — perhaps it can be turned into policy at some point in the future — that encourages the government to refine the refundable tax credit so that it is better targeted at the farms that use propane and natural gas for crop drying.

I'll again thank Senator Cotter for his comments, as well as to offer a few counterpoints to his observations and to encourage us to go to the vote on the question of this first amendment from Senator Dalphond.

The Chair: Thank you, Senator Woo.

Senator Simons: I find myself deeply torn here because, as the deputy chair of this committee, I did sit through every bit of evidence, and I heard all of the testimony.

We asked experts in grain drying equipment engineering about the potential for viable alternative forms to drying grain, and what we heard — quite to my surprise and, I suspect, to the surprise of others around the table — is that there are no credible, viable alternatives for grain drying that will be market-ready at any time in the near future. To me, that made a pretty strong case for the exemption for grain drying technology.

The evidence in terms of barn heating and greenhouse heating is considerably less strong. There are alternatives, and, especially when it comes to greenhouses, there are already compensations in the tax system for people who use natural gas and propane to heat their greenhouses. I was probably the first person around the table who actually asked a witness what would happen if we carved out an exemption only for grain drying and not for buildings. The logic of Senator Dalphond's amendment is straightforward.

Quant à l'argument concernant le caractère relativement modeste des répercussions de l'exemption, il peut être juste au sens absolu, mais ce serait très naïf de notre part de penser que l'adoption du projet de loi ne servira pas à renforcer les arguments politiques et la promotion des intérêts sectoriels afin d'obtenir des exemptions dans d'autres secteurs.

Nous savons déjà que le parrain du projet de loi est contre la taxe sur le carbone. Son parti est contre la taxe sur le carbone. Il est contre la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Le mot d'ordre est d'abolir la taxe. Ce serait extrêmement naïf de notre part à tous de penser que si ce projet de loi est adopté, ce mot d'ordre, cet appel et cette campagne ne seront pas repris de plus belle par d'autres secteurs qui cherchent aussi à obtenir des exemptions.

Les amendements que nous proposons et nos arguments contre certaines propositions du projet de loi visent entre autres à reconnaître le défi particulier que la réduction de leur consommation de propane et de gaz naturel pose aux agriculteurs. Le mécanisme en place pour alléger une partie de ce fardeau est le crédit d'impôt remboursable. Si j'ai l'occasion plus loin dans le débat, je vais parler de la possibilité — qui pourrait peut-être mener à une politique — pour le gouvernement d'améliorer le mécanisme de crédit d'impôt remboursable afin qu'il cible mieux les exploitations agricoles qui utilisent du propane et du gaz naturel pour le séchage des récoltes.

Une fois de plus, je remercie le sénateur Cotter de ses observations. J'ai énoncé quelques arguments en contrepoint et je nous encourage à voter sur ce premier amendement proposé par le sénateur Dalphond.

Le président : Merci, sénateur Woo.

La sénatrice Simons : Je suis profondément déchirée parce que, à titre de vice-présidente du comité, j'ai assisté à toutes les délibérations et j'ai entendu tous les témoignages.

Nous avons demandé à des spécialistes en matière de génie de l'équipement de séchage du grain s'il existe des solutions de remplacement viables. Leur réponse m'a quelque peu surprise, et je ne pense pas être la seule ici. Ils nous ont affirmé que pour le séchage du grain, il n'existe pas de solution de remplacement crédible et viable qui pourra être commercialisée à court terme. C'est selon moi un argument très convaincant en faveur d'une exemption de l'équipement de séchage du grain.

Pour ce qui concerne le chauffage des étables et des serres, la preuve est moins solide. Il existe des solutions de remplacement et, surtout pour ce qui concerne les serres, le régime fiscal prévoit déjà des compensations pour les systèmes de chauffage au gaz naturel et au propane. Je crois que j'ai été la première ici à demander à un témoin quelles seraient les conséquences d'une exemption qui s'appliquerait seulement au séchage du grain et non aux bâtiments. La logique derrière l'amendement proposé par le sénateur Dalphond est simple.

That being said, I keep going back to the testimony that we heard from government officials about why the exemptions were set up the way they were in the first place, and the answer — which I still find disconcerting — was because that's how British Columbia set them up. British Columbia became the model for the rest of the country with no consideration of the fact that British Columbia's climate is considerably more temperate than the climate of the Prairies or parts of Ontario.

I realize, of course, that if the Prairie provinces had maintained or created their own carbon taxes, they would have been able to exempt whatever they like. The irony is that Alberta in particular — which had a robust carbon tax scheme of its own and gave it up — is now vulnerable to having its carbon tax policy set in Ottawa. You would think Albertans would want to do that in-house, but we opted not to.

The logic of Senator Dalphond's amendment is unassailable on its face. On the other hand, I really do worry that it puts farmers — who farm in some of the most unforgiving climates — in a very invidious position because they're working with a model that was never designed with their needs in mind.

The Chair: Thank you.

Senator MacDonald: Reflecting on what Senator Woo spoke about, we shouldn't be backpedalling on carbon issues. Farmers are already exempt on diesel and gas, which the Liberals did themselves. The Liberals axed that tax, so that argument doesn't hold any water.

We should be thinking about the best interests of the farmers here. It's October in this country. We're about to go into winter, and I just don't think the argument is strong enough when they've already made exemptions in the same vein.

I'm also surprised and shocked, Mr. Chair, that your ruling was overruled. I've been here for 14 years, and I haven't experienced this.

The Chair: Thank you, Senator MacDonald.

Senator Dalphond: I'll be brief. On the last point of Senator MacDonald, I think I remember a ruling by Senator Housakos that was overruled by the chamber, including by his own colleagues. That being said, let's go to the substance of the amendment.

Cela dit, je reviens toujours aux témoignages que nous avons reçus de fonctionnaires à qui nous avons demandé pourquoi les exemptions avaient été définies de cette façon. Ils nous ont répondu — je n'en suis pas encore revenue — que c'était parce que c'est ce que la Colombie-Britannique a fait. La Colombie-Britannique est devenue le modèle pour le reste du pays, sans aucune considération pour le fait que son climat est passablement plus tempéré que celui des Prairies ou de certaines parties de l'Ontario.

Je sais bien que si les provinces des Prairies avaient maintenu ou créé leurs propres régimes de tarification du carbone, elles auraient pu instaurer des exemptions à leur guise. Ce qui est assez paradoxal, c'est qu'une province comme l'Alberta s'est débarrassée d'un régime étoffé de tarification du carbone et se retrouve maintenant à la merci des politiques qu'Ottawa lui imposera en la matière. Nous, les Albertains, avons décidé de ne pas nous occuper de nos propres affaires. Qui l'eût cru?

De prime abord, la logique derrière l'amendement proposé par le sénateur Dalphond est irréfutable. En revanche, je crains qu'il mette les agriculteurs qui ont des exploitations dans les régions où le climat est impitoyable dans une position très injuste puisque le modèle n'a jamais été pensé en fonction de leurs besoins.

Le président : Merci.

Le sénateur MacDonald : En réfléchissant aux propos du sénateur Woo, il m'est venu à l'esprit qu'il faut éviter de faire marche arrière sur la question du carbone. Les agriculteurs peuvent déjà se prévaloir d'exemptions pour le diesel et l'essence, une mesure instaurée par les libéraux. Comme ils ont eux-mêmes aboli cette taxe, cet argument ne tient pas debout.

Nous devons penser avant tout à l'intérêt des agriculteurs. Nous sommes en octobre et nous sommes au Canada. L'hiver approche et je ne crois vraiment pas que cet argument est assez solide puisqu'ils ont déjà accordé des exemptions du même genre.

Je suis également surpris et consterné, monsieur le président, par l'annulation de votre décision. Je suis ici depuis 14 ans et c'est la première fois que je suis témoin d'une telle chose.

Le président : Merci, sénateur MacDonald.

Le sénateur Dalphond : Je serai bref. Pour ce qui concerne la dernière remarque du sénateur MacDonald, je crois me souvenir que la Chambre a déjà annulé une décision du sénateur Housakos, et que mes propres collègues y ont contribué. Cela dit, passons à l'essence de l'amendement.

The sponsor of this bill — MP Lobb — is an MP from Ontario, and he said before this committee:

If you look at the heating of barns, it's moving lockstep with the innovations that are heating a home, a commercial building or an industrial building — because it only makes financial sense.

No one denies that buildings are more efficient, and they are using different heating technologies that are available. We know there is a farm in Alberta that is run without being connected to the grid whatsoever. It is not using natural gas or propane, so we know that there are alternatives.

We know that when some programs were set up by the government, they were oversubscribed because farmers wanted to get the subsidy in order to do things. We know about making a farm more efficient with proper air circulation, having a heat pump and having solar panels — it's all available on the market now. Even the sponsor of the bill recognizes that.

What is being proposed here is to say, “Yes, but let's give a break to the farmers” because at the end of the day, that's what is being said. We were told before the committee — not only by the Parliamentary Budget Officer, but also by a representative of grain drying in Ontario — that, incidentally, grain drying in Ontario is done by third parties at 60%, so this bill will not affect the largest province which is using the largest amount of grain drying because 60% of their grains are dried by third parties that will not qualify. They said this will make us uncompetitive with farmers who have a grain dryer at home.

This bill is far from perfect. It is being drafted on the corner of a table. This guy is attempting to axe the tax. We know which party stands for that policy.

The issue here is this: What does the evidence that was led before the House of Commons and before this committee say? It says that there is a major distinction to make between grain drying — where efficiencies exist and are available, but new technology is not necessarily ready — and heating where efficiencies and new technologies exist. If we open the door here to say, “We'll give the farmer a break” — a break, incidentally, as Senator Woo referred to — the evidence has shown it is less than 1%. The Parliamentary Budget Officer referred even, maybe, to 0.4% of the cost of energy for drying grains compared to the cost of the whole operation. We're not talking about millions of dollars of a break. We're talking about \$1 billion over eight years. That is the price, assuming that it goes the full price when it's \$170 per tonne.

Le parrain du projet de loi, M. Lobb, est un député de l'Ontario. Il a déclaré ceci :

Dans le domaine du chauffage des étables, les progrès sont étroitement liés à ceux qui sont réalisés dans le domaine du chauffage des maisons et des bâtiments commerciaux ou industriels, parce que c'est sensé sur le plan financier.

Personne ne conteste le fait que des bâtiments sont plus efficaces et qu'ils sont chauffés grâce à des technologies existantes. Nous avons entendu parler d'une ferme en Alberta qui fonctionne complètement hors du réseau. Elle n'utilise ni gaz naturel ni propane, alors nous savons qu'il existe des solutions de remplacement.

Nous savons que certains programmes mis en place par le gouvernement ne réussissent pas à répondre à la demande parce que trop d'agriculteurs demandent des subventions pour faire des choses. Nous savons qu'il est possible d'accroître l'efficacité d'une ferme en favorisant une meilleure circulation d'air, en installant une pompe à chaleur et des panneaux solaires. Ces technologies sont déjà vendues sur le marché. Même le parrain du projet de loi le reconnaît.

Ce qui est proposé, c'est de donner un congé aux agriculteurs, rien de plus. C'est ce qui est proposé. Le comité s'est fait dire, pas seulement par le directeur parlementaire du budget, mais également par un représentant du domaine du séchage du grain en Ontario, que ces opérations sont confiées à des tiers dans une proportion de 60 % par des tiers. Le projet de loi n'aura donc pas vraiment d'incidence dans la plus grande province, où la quantité de grain séchée est la plus importante, parce que 60 % de ce grain est séché par des tierces parties qui ne seront pas admissibles aux exemptions, et qui nous ont dit qu'elles ne seraient plus concurrentielles face aux agriculteurs qui possèdent un séchoir à grain.

Le projet de loi est loin d'être parfait. Il a été rédigé à la hâte. L'objectif du promoteur, c'est que la taxe soit abolie. Nous savons quel parti appuie cette politique.

Il faut revenir à ce que nous avons entendu à la Chambre des communes et devant le comité. Ce que nous avons entendu, c'est qu'il existe une importante distinction entre les installations de séchage du grain — dont l'efficacité peut déjà être améliorée, certes, mais pour lesquelles les technologies ne sont pas forcément prêtes — et les installations de chauffage, pour lesquelles les gains d'efficacité sont beaucoup plus réalistes parce que les nouvelles technologies sont sur le marché. Si nous décidons d'accorder un congé aux agriculteurs, comme le sénateur Woo l'a évoqué, les données indiquent que ce sera moins de 1 %. Le directeur parlementaire du budget a même parlé de quelque chose comme 0,4 % pour le coût énergétique du séchage du grain par rapport aux charges totales d'exploitation. On ne parle pas d'un congé de millions de dollars, mais de

Colleagues, logic and evidence go in the same direction. They say there is a clear distinction between heating your barns and drying your grains, and that's even acknowledged by the sponsor of the bill. My amendment is an amendment that was also made in the House of Commons, as pointed out by Senator Plett. It was defeated 6 to 5 — he forgot to mention the number.

This is the reality. We're sober second thought. We have the evidence. We should not be moved by politics and by the agenda of a political party. We should be moved by the evidence, and the strong evidence is there is a clear distinction between grain drying and heating barns. Thank you.

Senator Plett: Let me start by saying that Senator Dalphond is absolutely correct when he says that I'm a Conservative. I'm a proud Conservative. I'm very proud of our policies, and very proud of what the Conservative Party of Canada has done for our country over the last 150 some odd years, with the first prime minister of the country being a Conservative prime minister. But this has nothing to do with whether we're Conservatives or Liberals. This bill was passed unanimously by the Bloc Québécois, the NDP and the Green Party. How much further apart could we get on environmental issues than between the Conservatives and the Greens?

The only people who are making this a political issue are the people who 96% of the time vote in favour of this particular government. I don't know why we don't vote on the merits of whether this is good legislation or not — not based on whether or not we support the Liberals or the Conservatives.

Both Senator Woo and Senator Dalphond are talking about how negligible this is, but it's only negligible, according to them, when it comes to the farmers. Well, how about to the bill? It's also then negligible to the bill, but, for some reason, it's tremendously important in the bill.

When you listen to some of the opponents of this bill, you are left with the clear impression that doing so will somehow destroy the impact and the effectiveness of carbon pricing. This is simply false, colleagues. We are talking about a very small, focused exemption being applied in a specific area where the carbon tax does not fulfill its public policy purpose but, in fact, does the opposite.

While opponents like to suggest that providing an exemption for propane and natural gas for agricultural purposes will be like removing the fateful piece in a game of Jenga that brings the

1 milliard de dollars sur 8 ans. C'est ce que cette mesure coûterait en supposant que le plein tarif s'appliquerait, soit 170 \$ la tonne.

Distingués collègues, la logique et les témoignages vont dans le même sens : il existe une distinction évidente entre le chauffage des étables et le séchage des grains, ce que même le parrain du projet de loi admet. L'amendement que je propose a également été soumis à la Chambre des communes, comme l'a fait remarquer le sénateur Plett. Il a été rejeté par six voix contre cinq, ce qu'il a omis de mentionner.

C'est la réalité. Nous procédons à un second examen objectif. Nous avons l'information. Nous ne devrions pas être influencés par la politique et le programme d'un parti politique. Nous devons nous baser sur les faits, et il est évident qu'il y a une grande différence entre le séchage du grain et le chauffage des étables. Merci.

Le sénateur Plett : Permettez-moi d'abord de dire que le sénateur Dalphond a tout à fait raison de dire que je suis conservateur. Je suis fier d'être conservateur. Je suis très fier de nos politiques et de ce que le Parti conservateur du Canada a fait pour notre pays au cours des 150 dernières années, le premier premier ministre du pays ayant été un conservateur. Mais cela n'a rien à voir avec le fait d'être conservateur ou libéral. Ce projet de loi a été adopté à l'unanimité par le Bloc québécois, le NPD et le Parti vert. Comment pouvons-nous être plus éloignés que les conservateurs et les verts sur les questions environnementales?

Les seules personnes qui font de cette question une question politique sont celles qui, dans 96 % des cas, votent en faveur de ce gouvernement. Je ne sais pas pourquoi nous ne votons pas sur le bien-fondé du projet de loi, et non sur le fait que nous appuyons ou non les libéraux ou les conservateurs.

Les sénateurs Woo et Dalphond disent tous les deux que les effets de cette mesure sont négligeables, mais selon eux, les effets négligeables touchent uniquement les agriculteurs. Eh bien, qu'en est-il du projet de loi? Ce serait donc aussi négligeable dans le projet de loi, mais, pour une raison quelconque, c'est extrêmement important dans le projet de loi.

Lorsque nous écoutons certains opposants à ce projet de loi, nous avons l'impression que cela annulera en quelque sorte l'impact et l'efficacité de la tarification du carbone. C'est tout simplement faux, chers collègues. Nous parlons d'une très petite exemption ciblée qui s'applique à un domaine précis dans lequel la taxe sur le carbone ne répond pas à son objectif en matière de politique publique, mais qui, en fait, fait le contraire.

Bien que les opposants se plaisent à laisser entendre qu'accorder une exemption pour le propane et le gaz naturel à des fins agricoles équivaldrait à retirer la pièce fatidique qui

whole structure crashing down, the reality is actually quite the opposite. Exemptions are part of the design of the policy.

Colleagues, as I said earlier, exemptions are not a bug but a feature of a carbon tax system. They are necessary to ensure that the policy is targeted and effective and does not create undesirable results. Exemptions exist for farmers and fishers, along with the additional targeted relief for residents of rural and small communities, users of aviation fuels in the territories, greenhouse operators and power plants that generate electricity for remote communities and Indigenous peoples.

Bill C-234 is not breaking new ground. It is one small but necessary tweak to the existing suite of exemptions that will have no impact on the effectiveness of the carbon tax, but will have a significant impact on the ability of farmers to compete on a level playing field and to continue to adopt more efficient technologies.

This will help Bloc Québécois farmers. This will help NDP farmers. This will help Green Party-supporting farmers. This will not just help Conservative farmers, Senator Dalphond. I assure you that farmers who vote Conservative will benefit from this, as will farmers who vote Bloc Québécois and Liberal. So let's stop with the idea that "Conservatives are opposed to the carbon tax so we must pass this amendment." That simply doesn't hold water. If you have an amendment that has merit, argue it on the base of merit — not on who is opposing it.

The Chair: Thank you, Senator Plett. After Senator MacDonald and Senator Woo speak, we will cut the debate and move to the vote.

Senator MacDonald: Senator Dalphond, you mentioned heat pumps. I put heat pumps in my home. I know how much they cost and how they work. You need 100 heat pumps for a 100,000-square-foot chicken barn. Do you know how much that would cost? We need to get practical here and be realistic with what we're dealing with.

Again, both the Green Party and the NDP supported this; it's not a partisan initiative. I think we have to get away from the partisan stuff, and deal with the issue: helping farmers survive in this economic environment. We know how much food is costing in this country, and now we're going to add to the cost of running a farm. If you're going to add to the cost of running a farm, you're going to add to the cost of food.

ferait s'effondrer une tour Jenga, la réalité est en fait tout à fait différente. Les exemptions font partie de la conception de la politique.

Chers collègues, comme je l'ai dit plus tôt, les exemptions ne sont pas un défaut, mais une caractéristique d'un régime de tarification du carbone. Elles sont nécessaires pour veiller à ce que la politique soit ciblée et efficace et qu'elle ne produise pas de résultats indésirables. Il y a des exemptions pour les agriculteurs et les pêcheurs, ainsi que des allègements ciblés supplémentaires pour les résidents des collectivités rurales et des petites collectivités, les utilisateurs de carburants aviation dans les territoires, les exploitants de serres et les centrales électriques qui produisent de l'électricité pour les collectivités éloignées et les peuples autochtones.

Le projet de loi C-234 n'est pas innovateur. C'est une modeste correction qu'il faut apporter à la série d'exemptions existantes. Elle n'aura aucune incidence sur l'efficacité de la taxe sur le carbone, mais elle aura une grande incidence sur les agriculteurs et leur capacité à soutenir la concurrence sur un pied d'égalité et à continuer d'adopter des technologies plus efficaces.

Il aidera les agriculteurs du Bloc québécois. Il aidera les agriculteurs du NPD. Il aidera les agriculteurs du Parti vert. Il n'aidera pas seulement les agriculteurs conservateurs, sénateur Dalphond. Je vous assure que les agriculteurs qui votent pour les conservateurs vont en profiter, tout comme les agriculteurs qui votent pour le Bloc québécois et les libéraux. Arrêtons donc de dire : « Les conservateurs s'opposent à la taxe sur le carbone, alors nous devons adopter cet amendement. » Cela ne tient tout simplement pas la route. Si vous avez un amendement qui est valable, défendez-le en fonction du mérite, et non en fonction de ceux qui s'y opposent.

Le président : Merci, sénateur Plett. Lorsque nous aurons entendu les sénateurs MacDonald et Woo, nous terminerons le débat et nous passerons au vote.

Le sénateur MacDonald : Sénateur Dalphond, vous avez parlé des thermopompes. J'ai installé des thermopompes chez moi. Je sais combien elles coûtent et comment elles fonctionnent. Vous auriez besoin de 100 thermopompes pour un poulailler de 100 000 pieds carrés. Savez-vous combien cela coûterait? Nous devons faire preuve de pragmatisme et être réalistes dans ce que nous faisons.

Encore une fois, le Parti vert et le NPD ont appuyé ce projet de loi; ce n'est pas une initiative partisane. Je crois que nous devons éviter de tomber dans la partisanerie et nous concentrer sur l'enjeu : aider les agriculteurs à survivre dans le contexte économique actuel. Nous savons combien coûte la nourriture au Canada, et nous allons maintenant augmenter les coûts d'exploitation d'une ferme. Si vous augmentez les coûts d'exploitation d'une entreprise agricole, vous augmentez le coût des aliments.

We're going down the wrong road. I think we have to reassess this.

Senator Woo: First, let me make a comment on the presence of ex officio members on this committee who have parachuted into our clause-by-clause consideration, not having sat through —

Senator Plett: Point of order, chair.

Chair, this debate is about an amendment, not about whether — I'm talking on a point of order, sir.

This debate is about an amendment, not on whether I have the right to be here. We have rules in this Senate that Senator Woo does not like. We understand that. He's very clear and he has every right.

The differences between Senator Woo and me are clear on a number of political issues, but the biggest difference is that I agree with his right to his opinion, and I agree with my right to mine.

We have rules in the Senate that allow me, as an ex officio member, to be here, and in this case — whether or not I agree with the government coming here to debate a private member's bill — the rules also allow for Senator LaBoucane-Benson to be here. That is not debatable, chair, and I respectfully ask that you keep the debate to the issue at hand. That is not whether or not I have the right to be here.

Senator Woo: Debate on the point of order.

The Chair: Debate on the point of order.

Senator Woo: Senator Plett objected to the representative of the government voting in a certain way in his earlier intervention when it was not on that very question.

He is the pot calling the kettle black. I have made my point. There's an asymmetry and unfairness in the way ex officio status is granted to only certain groups and not others. I want to move on — if you will agree, chair — to the debate of the amendment.

The Chair: I need to rule on the point of order. To that point, I will just ask us to keep in mind the amendment. We have one more speaker, and then we will move to the vote.

Senator Woo: The question of whether exemptions are part of the policy is an important one. While there are, in fact, exemptions built into the policy, it's well understood by the best economists and the best analysts of carbon pricing — of

Nous faisons fausse route. Je crois que nous devons réévaluer la question.

Le sénateur Woo : Permettez-moi d'abord de faire un commentaire sur la présence de membres d'office de ce comité qui ont été parachutés dans notre étude article par article, sans avoir siégé...

Le sénateur Plett : J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Monsieur le président, le débat porte sur un amendement, et non sur... Je fais un rappel au Règlement.

Le débat porte sur un amendement, et non sur le fait que j'aie ou non le droit d'être ici. Il y a au Sénat des règles que le sénateur Woo n'aime pas. Nous comprenons cela. Il est très clair à ce sujet et c'est tout à fait son droit.

Les différences entre les opinions du sénateur Woo et les miennes sur plusieurs questions politiques sont claires, mais la plus grande différence est que je reconnais qu'il a le droit d'avoir son opinion, et je reconnais que j'ai le droit d'avoir la mienne.

Nous avons des règles au Sénat qui me permettent, en tant que membre d'office, d'être ici, et dans ce cas — que je sois d'accord ou non avec la participation du gouvernement au débat sur un projet de loi d'initiative parlementaire —, les règles permettent aussi à la sénatrice LaBoucane-Benson d'être ici. Il n'y a pas de discussion possible, monsieur le président, et je vous demande respectueusement de restreindre le débat au sujet à l'étude. Il ne s'agit pas de savoir si j'ai le droit d'être ici ou non.

Le sénateur Woo : Débat sur le rappel au Règlement.

Le président : Débat sur le rappel au Règlement.

Le sénateur Woo : Le sénateur Plett s'est opposé au fait que le représentant du gouvernement vote d'une certaine façon dans son intervention précédente, alors que ce n'était pas sur cette question précise.

C'est la poêle qui se moque du chaudron. J'ai dit ce que j'avais à dire. Il y a une asymétrie et une injustice dans la façon dont le statut d'office est accordé à certains groupes seulement et pas à d'autres. Si vous êtes d'accord, monsieur le président, j'aimerais passer au débat sur l'amendement.

Le président : Je dois me prononcer sur le rappel au Règlement. À ce sujet, je vais simplement vous demander de conserver votre attention sur l'amendement. Il reste un intervenant, puis nous passerons au vote.

Le sénateur Woo : La question de savoir si les exemptions font partie de la politique est importante. Bien qu'il y ait, en fait, des exemptions intégrées dans la politique, les meilleurs économistes et les meilleurs analystes de la tarification du

greenhouse gas pollution pricing — that exemptions are a suboptimal and less preferable way of designing a pollution pricing scheme than rebates, including income rebates, rebates for lost revenue and rebates that deal with output-based pricing. Those are the preferred mechanisms in designing a pollution pricing scheme.

In fact, we have such a measure when it comes to natural gas and propane, where the government, in a previous budget bill, put in place a refundable tax credit to give back all of the proceeds of pollution pricing on natural gas and propane on farms — every single cent.

That amount is given to the sector as a whole, and not necessarily in proportion to the amounts used by particular farms and grain dryers, but that is in order to preserve the price incentive. This means that farms that make more effort, and farms that have already invested in efficiency measures on their crop drying operations or on their barns, will benefit more than the farms that haven't done those things. But that's the whole point of a price incentive. And so I think it's deeply misleading to suggest that exemptions are, in fact, the desirable pathway for a carbon pricing scheme.

I want to make one point that is really important, as we think about this amendment and all the other amendments. The argument put forward by proponents — and we've heard this many times from Senator Plett and Senator MacDonald — is that there are no alternatives.

In some senses that is correct, but this is not simply about alternatives. The issue is about efficiencies, and the point of pollution pricing is not necessarily to drive you to a brand new technology which may or may not exist — we hope something will come up — but to encourage you to make all of the incremental changes that will improve your efficiency, even operating under existing technologies.

Senator Plett did not hear all of the testimonies, so he will not have heard from a number of witnesses that there are crop dryers that are 20 or 30 years old. We heard from one of our star witnesses that he replaced his crop dryer only last year, I think, and he admitted that his previous appliance — his previous facility — was, I think, more than 20 years old. You need incentives to encourage farmers to make that change, and this is not about finding fusion or some kind of magic solution. It's about making incremental efficiency gains, and, even if there are no clear alternatives to natural gas and propane today, there is a

carbone — de la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre — comprennent bien que dans l'élaboration d'un régime de tarification de la pollution, les exemptions sont sous-optimales et moins appropriées que les remboursements, notamment les remboursements fondés sur le revenu, les remboursements pour perte de revenu et les remboursements qui portent sur la tarification fondée sur le rendement. Ce sont les mécanismes à privilégier dans la conception d'un régime de tarification de la pollution.

En fait, il y a une mesure de ce genre pour le gaz naturel et le propane, car dans un précédent projet de loi d'exécution du budget, le gouvernement a établi un crédit d'impôt remboursable pour remettre aux exploitations agricoles tous les produits de la tarification de la pollution provenant du gaz naturel et du propane, et ce, jusqu'aux derniers cents.

Ce montant est versé à l'ensemble du secteur, et pas nécessairement proportionnellement aux quantités utilisées par certaines exploitations agricoles et certains séchoirs à grain, mais pour maintenir l'incitation par les prix. Cela signifie que les exploitations agricoles qui font plus d'efforts et qui ont déjà investi dans des mesures d'efficacité pour leurs opérations de séchage du grain ou de chauffage de leurs étables obtiendront davantage que les exploitations qui n'ont rien fait à cet égard. Mais c'est là toute la raison d'être d'une incitation par les prix. Je suis donc d'avis qu'il est profondément trompeur de laisser entendre que les exemptions sont, en fait, la voie à suivre dans un régime de tarification du carbone.

Je veux faire valoir un point qui est très important, alors que nous examinons cet amendement et tous les autres. L'argument avancé par les promoteurs — et nous l'avons entendu à maintes reprises de la part des sénateurs Plett et MacDonald — est qu'il n'y a aucune autre voie possible.

À certains égards, c'est exact, mais il n'est pas simplement question de solutions de rechange. Il est question de gains d'efficacité, et du fait que la tarification de la pollution ne vise pas nécessairement à encourager l'utilisation d'une toute nouvelle technologie qui pourrait ou non exister — nous espérons que quelque chose se concrétisera —, mais plutôt à encourager les gens à apporter des changements progressifs qui amélioreront l'efficacité, même en utilisant les technologies existantes.

Le sénateur Plett n'a pas entendu tous les témoignages, alors il n'a pas entendu plusieurs témoins dire que certains séchoirs à grain ont 20 ou 30 ans. Un de nos témoins vedettes nous a dit qu'il avait remplacé son séchoir l'an dernier seulement, je crois, et il a reconnu que son appareil précédent — son ancienne installation — avait, je crois, plus de 20 ans. Nous avons besoin d'incitatifs pour encourager les agriculteurs à faire ce changement, et il ne s'agit pas de trouver une fusion ou une sorte de solution magique. Nous devons réaliser des gains d'efficacité supplémentaires et, même si rien ne peut remplacer le gaz naturel

value in pollution pricing, and in encouraging farmers — whether in the barn or the crop drying sector — to make the changes that they can currently make with the current technology.

The Chair: The amendment moved by the Honourable Senator Dalphond states that Bill C-234 be amended in clause 1. Shall I read it fully? Would you like me to read it? May I dispense? Thank you very much.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

We will do a voice vote. So we will ask you to carry on.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Black?

Senator Black: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Burey?

Senator Burey: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Cardozo?

Senator Cardozo: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Cotter?

Senator Cotter: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Dalphond?

Senator Dalphond: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator LaBoucane-Benson?

Senator LaBoucane-Benson: Abstain.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Oh?

Senator Oh: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Simons?

et le propane aujourd'hui, la tarification de la pollution fait un bon travail en encourageant les agriculteurs — que ce soit pour les étables ou le grain — à changer ce qu'ils peuvent changer aujourd'hui avec la technologie actuelle.

Le président : L'amendement proposé par l'honorable sénateur Dalphond propose que le projet de loi C-234 soit modifié à l'article 1. Dois-je le lire au complet? Voulez-vous que j'en fasse la lecture? Puis-je me dispenser de lire la motion? Merci beaucoup.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

Nous allons tenir un vote par oui ou non. Alors, procédons.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur Black : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Burey?

La sénatrice Burey : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Cardozo?

Le sénateur Cardozo : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Cotter?

Le sénateur Cotter : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Dalphond?

Le sénateur Dalphond : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson?

La sénatrice LaBoucane-Benson : Je m'abstiens.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Oh?

Le sénateur Oh : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Simons?

Senator Simons: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Woo?

Senator Woo: Yes.

Ms. Simpson: Yeas: 7; nays: 6; abstention: 1.

The Chair: I'll declare the motion in amendment carried. The amendment has been adopted, so shall clause 1, as amended, carry?

Some Hon. Senators: Yes.

The Chair: Thank you. Carried as amended.

Senator Woo: We don't need a digression, do we? We should move on?

The Chair: Let's move forward. Clause 1, as amended, is carried.

Moving forward now, shall clause 2 carry?

Some Hon. Senators: Yes.

Senator Woo: Honourable colleagues, I move:

That Bill C-234 be amended in clause 2, on page 2, by replacing lines 22 and 23 with the following:

“2 (1) Subsections 1(2.1) and (5) come into force on the day that is the third anniversary”.

You will all know that the bill currently has a sunset period of eight years, at which time the exemptions expire unless there is a Governor-in-Council order plus some motions passed by the House and by the Senate.

The eight-year time period is somewhat arbitrary. It has been defended as the period of time that is necessary for new technology to emerge, perhaps, or for farmers to come up with alternate solutions. But, colleagues, what is going to happen in the eight-year period is that the pollution price will go up by \$15 a year. I believe that by the end of the eight-year period, it will be \$170 per tonne — up from what is currently \$65 per tonne. That is a very large jump.

For farmers who have not made any adjustments, and who may not have alternatives to turn to — or have not prepared for alternatives to turn to — at the end of the eight-year period, that's a very large adjustment to make, and it's one that could be debilitating.

La sénatrice Simons : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Woo?

Le sénateur Woo : Oui.

Mme Simpson : Il y a 7 voix contre 6 et 1 abstention.

Le président : Je vais déclarer la motion d'amendement adoptée. L'amendement est-il adopté? L'article 1 modifié est-il adopté?

Des voix : Oui.

Le président : Merci. Adopté tel que modifié.

Le sénateur Woo : Nous n'avons pas besoin d'interruption, n'est-ce pas? Devrions-nous poursuivre?

Le président : Nous continuons. L'article 1 modifié est adopté.

Je demande maintenant si l'article 2 est adopté?

Des voix : Oui.

Le sénateur Woo : Honorables collègues, je propose :

Que le projet de loi C-234 soit modifié à l'article 2, à la page 2, par substitution, aux lignes 22 et 23, de ce qui suit :

« 2 (1) Les paragraphes 1(2.1) et (5) entrent en vigueur à la date du troisième anniver- ».

Vous savez tous que le projet de loi prévoit actuellement une période de temporisation de huit ans, après quoi les exemptions disparaissent à moins qu'il y ait un décret du gouverneur en conseil et que certaines motions soient adoptées par la Chambre et le Sénat.

La période de huit ans est plus ou moins arbitraire. On a dit que c'était la période nécessaire pour permettre l'émergence de nouvelles technologies, peut-être, ou pour permettre aux agriculteurs de trouver des solutions de rechange. Mais, chers collègues, ce qui se passera, c'est que pendant ces huit ans, le prix de la pollution augmentera de 15 \$ par année. Je crois que d'ici la fin de la période de huit ans, elle sera de 170 \$ la tonne par rapport au prix actuel de 65 \$. C'est une énorme augmentation.

Dans le cas des agriculteurs qui n'auront fait aucun changement et qui n'ont peut-être pas de solutions de rechange — ou qui ne s'y sont pas préparés —, de très grands changements devront être faits à la fin de la période de huit ans, et cette adaptation pourrait être dévastatrice.

It will also, of course, create a lot of pressure to extend the exemption, regardless of the technology available.

This amendment proposes a shorter time frame for two reasons: The first is to not allow such a long lag time to transpire, which could increase the adjustment difficulty for farmers. But the second and more substantive agreement is that there already is a review of the pollution price scheme planned for 2026. This will be carried out by Environment and Climate Change Canada. It will look at the entire pricing regime which will encompass consultations and engagement with provincial, territorial and Indigenous stakeholders. It will look at the impacts on interjurisdictional, and the concerns raised by my colleagues. It will look at the impacts on international competitiveness from pollution pricing.

I'm happy to provide more context, but, in the interests of time, those are the key arguments in favour of a shorter sunset period.

The Chair: Thank you, Senator Woo. Further debate?

Senator Plett: Thank you, chair.

The Chair: Again, I will remind you that you're speaking to the amendment.

Senator Plett: There was no evidence provided at committee that indicated the sunset time frame should be changed from eight years to three years — none.

In fact, as noted by Professor Lubitz, Associate Professor at the University of Guelph School of Engineering, we're looking at a minimum of six to eight years, and perhaps longer. It may surprise Senator Woo that I actually am capable of reading evidence that witnesses have brought, and also listening to committee meetings from my office. Although, as he says, I wasn't here for every meeting, I have a pretty good idea of what went on at the meetings.

In response to a question by Senator Simons about certain technologies — whether they would be available within eight years — Professor Lubitz said, "For the technologies that are under development, it's difficult to say."

He continued:

We mentioned the heat pump technology; we are looking at that. Others are working on biomass and other things as well. One could argue some of these are close to being ready for small-scale, prototype, experimental use, but I think the big question is when will they be ready for large-scale deployment? I believe some of these will be ready within the eight-year window, but not in the next year or

Cela créera aussi, bien sûr, une forte pression pour étendre l'exemption, quelle que soit la technologie disponible.

Cet amendement propose une période plus courte pour deux raisons, la première étant de ne pas accepter une période aussi longue qui pourrait aggraver les difficultés d'adaptation des agriculteurs. Mais la deuxième, et la plus importante, est qu'un examen du régime de tarification de la pollution aura lieu en 2026. Cet examen sera mené par Environnement et Changement climatique Canada. L'ensemble du régime de la tarification sera examiné et il y aura des séances de consultation et de mobilisation avec les intervenants provinciaux, territoriaux et autochtones. Les incidences sur les relations interjuridictionnelles et les préoccupations soulevées par mes collègues seront examinées. Les répercussions de la tarification de la pollution sur la compétitivité internationale seront examinées.

Je serai heureux de vous donner plus de détails sur le contexte, mais pour être bref, ce sont les principaux arguments en faveur d'une période de temporisation plus courte.

Le président : Merci, sénateur Woo. Voulez-vous poursuivre le débat?

Le sénateur Plett : Merci, monsieur le président.

Le président : Je vous rappelle de nouveau que vous parlez de l'amendement.

Le sénateur Plett : Aucune preuve n'a été présentée au comité pour montrer que la période de temporisation devrait passer de huit ans à trois ans. Aucune.

En fait, comme l'a souligné M. Lubitz, professeur associé à l'École de génie de l'Université de Guelph, nous parlons d'un minimum de six à huit ans, et peut-être plus. Le sénateur Woo sera peut-être surpris d'apprendre que je suis capable de lire les témoignages et d'écouter les réunions de comité lorsque je suis dans mon bureau. Même si, comme il le dit, je n'ai pas assisté à toutes les réunions, j'ai une idée assez précise de ce qui s'est passé lors des réunions.

En réponse à une question de la sénatrice Simons au sujet de certaines technologies — à savoir si elles seraient opérationnelles d'ici huit ans —, M. Lubitz a répondu : « Il est difficile de me prononcer sur les technologies en cours d'élaboration. »

Il a poursuivi comme suit :

Nous avons parlé de la technologie de thermopompe; c'est ce que nous étudions. D'autres travaillent aussi sur la biomasse et sur d'autres technologies. On pourrait soutenir que certaines de ces technologies sont sur le point d'être prêtes à une utilisation expérimentale à petite échelle de prototype, mais, à mon avis, la question la plus importante est de savoir quand elles seront prêtes pour un déploiement

two. Our project will not reach that in the next year or two, but it has potential in the next six or eight years. Similarly, I'm not aware of other technologies that are ready for that large-scale deployment in the next year or two. It takes a long time to go through those steps to roll out and scale up. This is large infrastructure that takes a long time to build, test and build again.

Professor Singh, Senior Research Chair in Agricultural Engineering and Technology at Lethbridge College, echoed the uncertainty of Professor Lubitz by saying:

I don't know if it takes three years or five years and if it's available in a way that farmers can use. Maybe or maybe not. I'm sorry, I don't have a clear answer for that.

In their brief to the House of Commons Standing Committee on Agriculture and Agri-Food, the Agri-Food Innovation Council said the following:

Research and innovation on the use of [alternative] renewable . . . energy sources show significant promise in farming operations. [However, the technology is not at a point where it is viable for many farming operations. Further research and new innovations are needed to meet the needs of the agri-food sector.]

As alternative sources of energy sources are identified, it would be important to think about scalability, affordability, and adoption.

Does this mean that we will never get to the point where we're able to replace propane and natural gas? No. But most experts indicate that we would need at least a decade before we are able to have workable, proven, affordable and "scalable" alternatives.

These are professionals, colleagues. Colleagues, this amendment is not supported by any evidence, and, in fact, this should be defeated — move this bill forward without this amendment. Thank you.

Senator MacDonald: I just want to make the point that Senator Woo raised that the eight-year limit was arbitrary. Why is it any more arbitrary than the three-year limit you're proposing?

à grande échelle. Je crois que certaines de ces technologies seront prêtes dans un délai de huit ans, mais pas dans un an ou deux. Notre projet n'atteindra pas cet objectif au cours de la prochaine année ou des deux prochaines années, mais il pourrait le faire d'ici six ou huit ans. De même, je ne suis pas au courant d'autres technologies qui seraient prêtes pour un tel déploiement à grande échelle dans les deux prochaines années. Il faut beaucoup de temps pour franchir ces étapes vers le déploiement et l'expansion. Il s'agit d'une grande infrastructure, dont la construction, la mise à l'essai et la reconstruction prennent beaucoup de temps.

M. Singh, chaire de recherche principale de Génie agricole et technologie au Lethbridge College, a fait écho à l'incertitude du professeur Lubitz en disant :

Je ne sais pas si cela prend trois ou cinq ans et si ces carburants seront offerts sous une forme que les agriculteurs peuvent utiliser. Peut-être que oui, peut-être que non. Je suis désolé, mais je ne peux pas vous donner une réponse claire.

Dans son mémoire présenté au Comité permanent de l'agriculture et l'agroalimentaire de la Chambre des communes, le Conseil de l'innovation agroalimentaire a déclaré :

La recherche et l'innovation en matière d'utilisation de sources d'énergie renouvelables [alternatives] [...] sont très prometteuses pour les exploitations agricoles. [Cependant, la technologie n'est pas encore viable pour de nombreuses activités agricoles. Des recherches et des innovations sont nécessaires pour répondre aux besoins du secteur agroalimentaire.]

Au fur et à mesure que d'autres sources d'énergie sont découvertes, il est important de prendre en considération leur extensibilité, leur abordabilité et leur propension à être adoptées.

Est-ce que cela signifie que nous n'arriverons jamais à un point où nous serons en mesure de remplacer le propane et le gaz naturel? Non. Cependant, la plupart des experts indiquent qu'il nous faudrait au moins une décennie avant de pouvoir disposer de sources d'énergie de rechange viables, éprouvées, abordables et « extensibles ».

Ce sont des professionnels, chers collègues. Chers collègues, cet amendement ne repose sur aucune preuve et, en fait, il devrait être rejeté. Nous devons faire avancer le projet de loi sans cet amendement. Merci.

Le sénateur MacDonald : Je veux simplement souligner que le sénateur Woo a dit que la limite de huit ans était arbitraire. Pourquoi est-ce plus arbitraire que la limite de trois ans que vous proposez?

Senator Woo: Because there is a mandated review that will take place at the end of three years. It will happen whether we like it or not, and that review may well find that the uncertainty that Senator Plett has rightly commented on — the uncertainty around technological process — may be cleared up. We do not know.

All I was able to get from Senator Plett's recitation of some of the testimony is that people don't know. Not one to two years — probably five or six years. The middle sounds like three to me.

Don't forget that adopting this amendment to have the sunset at three years rather than eight years does not preclude that the exemptions can be extended. It does not preclude that from happening. It simply allows for us to use an established, mandated, serious review process that will be conducted by Environment and Climate Change Canada in order to use the findings of that formal, official review to make a judgment on what to do with further exemptions.

Senator Dalphond: I support the amendment, and just to add precision about committee evidence, on September 26, Ms. Cool-Fergus, National Policy Manager from Climate Action Network Canada, said that she disagreed with the eight-year timeline as it undermines innovation. She noted that demand for digital clean technology programs is outstripping supply now, and that long deadline brings us to postpone people who are willing to consider alternatives to continuing to use old equipment for a longer period.

Furthermore, eight years takes the sunset provisions beyond the critical important date of 2030, which is the target date to reach some milestones, so we are here saying that because remember this is the third continuation of that attempt to have no tax for farmers. It started in 2020 when they were asking for eight years, so that would be the end of 2028. Now we are asking for eight years in 2023, which brings us to 2031 — way beyond the target date of 2030.

This is a consequential and logical amendment. Furthermore, if, in 2030, after the comprehensive review is completed, there are adjustments to be made, the government will be in a position to make the adjustments. Thank you.

Senator MacDonald: Senator Woo said it will be cleared up in three years. We will have an election in three years, and you can rest assured it will be cleared up.

Senator Plett: Senator Woo said that all he could get from my comments is that we don't know. I don't want to put words in your mouth, but it was something along that line — and that he couldn't get timelines out of what I said.

Le sénateur Woo : Parce qu'il y aura un examen obligatoire après trois ans. C'est ce qui se produira, que cela nous plaise ou non, et cet examen pourrait fort bien permettre de dissiper l'incertitude dont le sénateur Plett a parlé à juste titre, à savoir l'incertitude qui entoure les processus technologiques. Nous n'en savons rien.

Tout ce que j'ai pu comprendre de la récapitulation de certains témoignages par le sénateur Plett, c'est que les gens ne savent pas. Il n'est pas question d'un ou deux ans, mais peut-être de cinq ou six ans. Trois ans me semblent se situer entre les deux possibilités.

N'oubliez pas qu'en adoptant cet amendement qui ferait qu'il y aurait une disposition de temporisation de trois ans plutôt que de huit ans, il serait toujours possible de prolonger les exemptions. Cela n'empêche pas que cela se fasse. L'amendement nous permet simplement d'utiliser un processus d'examen établi, obligatoire et sérieux qui sera mené par Environnement et Changement climatique Canada et les conclusions de cet examen officiel pour établir ce qu'il faut faire à l'égard d'exemptions supplémentaires.

Le sénateur Dalphond : J'appuie l'amendement et, pour apporter une précision au sujet des témoignages entendus par le comité, le 26 septembre, Mme Cool-Fergus, directrices des politiques nationales du Réseau action climat Canada, a dit qu'elle n'était pas d'accord avec la période de huit ans parce qu'elle nuit à l'innovation. Elle a souligné que la demande pour des programmes de technologies numériques propres dépasse maintenant l'offre, et que le long délai fait que des personnes qui sont prêtes à envisager des solutions de rechange continuent à utiliser de l'équipement désuet pendant plus longtemps.

De plus, une disposition de temporisation de huit ans nous amène au-delà de la date cruciale de 2030, qui est la date cible pour atteindre certains jalons. Nous sommes donc ici pour le rappeler, car n'oubliez pas qu'il s'agit du troisième report de la tentative de soustraire les agriculteurs à la tarification. Cela a commencé en 2020 alors qu'ils demandaient huit ans, ce qui voulait dire la fin de 2028. Nous demandons maintenant huit ans alors que nous sommes en 2023, ce qui nous amène à 2031, une date qui dépasse la date cible de 2030.

Il s'agit d'un amendement cohérent et logique. De plus, en 2030, après la réalisation de l'examen obligatoire, s'il s'avère nécessaire d'apporter des ajustements, le gouvernement pourra le faire. Merci.

Le sénateur MacDonald : Le sénateur Woo a dit que la question sera éclaircie dans trois ans. Nous aurons des élections dans trois ans et vous pouvez être certains que tout sera éclairci.

Le sénateur Plett : Le sénateur Woo a dit que tout ce qu'il pouvait comprendre de mes observations, c'est que nous ne le savons pas. Je ne veux pas vous faire dire des choses que vous n'avez pas dites, mais c'était quelque chose du genre. Que ce que

Here is, in fact, what I said: I believe some of these will be ready within the eight-year window. It's very clear — within the eight-year window.

It has potential in the six or eight years. Most experts indicate that we would need at least a decade. I don't know how much clearer that can be: Three years isn't an acceptable time frame.

Here we have experts who know, and yet somehow around this table, we say, "Well, you don't know what you're talking about. We'll make it something else." At least have the expertise before you come forward with an amendment. With respect, the senator does not have the expertise; the witnesses do.

The Chair: Thank you, Senator Plett.

It is moved by the Honourable Senator Woo:

That Bill C-234 be amended in clause 2, on page 2, by replacing lines 22 and 23 with the following:

“2 (1) Subsections 1(2.1) and (5) come into force on the day that is the third anniversary”.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

I think we'll do the standing vote again.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Black?

Senator Black: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Burey?

Senator Burey: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Cardozo?

Senator Cardozo: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Cotter?

Senator Cotter: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Dalphond?

Senator Dalphond: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator LaBoucane-Benson?

j'avais dit ne lui avait pas permis de connaître la durée de la période.

En fait, ce que j'ai dit, c'est que je crois que certaines seront prêtes pendant la période de huit ans. C'est très clair, au cours de la période de huit ans.

Il est possible que ce soit dans six ou huit ans. La majorité des experts disent qu'il faudrait au moins une décennie. Je ne sais pas si cela peut être plus clair : un délai de trois ans n'est pas acceptable.

Nous entendons des experts compétents, et pourtant autour de cette table, nous disons : « Eh bien, vous ne savez pas de quoi vous parlez. Nous ferons autre chose. » Au moins, ayez l'expertise nécessaire avant de proposer un amendement. Avec tout le respect que je lui dois, le sénateur n'a pas l'expertise nécessaire; ce sont les témoins qui l'ont.

Le président : Merci, sénateur Plett.

L'honorable sénateur Woo propose :

Que le projet de loi C-234 soit modifié à l'article 2, à la page 2, par substitution, aux lignes 22 et 23, de ce qui suit :

« 2 (1) Les paragraphes 1(2.1) et (5) entrent en vigueur à la date du troisième anniver- ».

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement proposée?

Je crois que nous allons procéder de nouveau à un vote par oui ou non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Black?

Le sénateur Black : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Burey?

La sénatrice Burey : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Cardozo?

Le sénateur Cardozo : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Cotter?

Le sénateur Cotter : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Dalphond?

Le sénateur Dalphond : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson?

Senator LaBoucane-Benson: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Oh?

Senator Oh: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Saint-Germain?

Senator Saint-Germain: Yes.

Ms. Simpson: The Honourable Senator Woo?

Senator Woo: Yes.

Ms. Simpson: Yeas: 7; nays: 7.

The Chair: Being a tie, the amendment is defeated.

Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

It being 10:55 a.m., shall we continue for five more minutes?

Senator Plett: Yes.

The Chair: All right.

Shall the title carry — sorry, Senator Woo?

Senator Woo: There is an amendment — it's amendment 4 — that I would like to move. It is in your package. It's clause 2, on pages 2 and 3. May I move the amendment?

The Chair: Please.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Oh?

Le sénateur Oh : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

Mme Simpson : L'honorable sénatrice Saint-Germain?

La sénatrice Saint-Germain : Oui.

Mme Simpson : L'honorable sénateur Woo?

Le sénateur Woo : Oui.

Mme Simpson : Il y a 7 voix contre 7.

Le président : Comme il y a égalité des voix, l'amendement est rejeté.

L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

Comme il est 10 h 55, voulez-vous que nous poursuivions encore cinq minutes?

Le sénateur Plett : Oui.

Le président : Très bien.

Le titre est-il adopté... désolé, sénateur Woo?

Le sénateur Woo : Il y a un amendement — l'amendement 4 — que j'aimerais proposer. Il se trouve dans votre liasse. Il s'agit de l'article 2, aux pages 2 et 3. Puis-je proposer l'amendement?

Le président : Allez-y.

Senator Woo: I move:

That Bill C-234 be amended in clause 2,

(a) on page 2, by replacing lines 24 to 37 with the following:

“of the day on which this Act comes into force.”;

(b) on page 3, by deleting lines 1 to 9.

These clauses in their original form allow for the exemptions in Bill C-234 to be extended beyond the sunset period simply by a resolution from the Governor-in-Council and by motions of the House of Commons and the Senate. They do not require the same kind of scrutiny and investigation by either the other place or the Senate.

There is a certain automaticity in the current proposal to have exemptions extended.

I believe that now that we are looking at an eight-year sunset period — an eight-year period that I have already argued would make it more difficult for farmers to turn away from, and more difficult politically to turn down, hence there being more pressure on the exemptions to be continued — we should not, as the chamber of sober second thought, allow for an extension of these exemptions to be able to go through with such ease.

To be clear, I'm not arguing that we eliminate the possibility of the exemptions being continued, but they should be done in the normal way that we do things in the Parliament of Canada, which is to have a bill, to bring about the extension, to collect fresh evidence, to have debates in the House and in the Senate, and then make that decision on the basis of the merits of the new legislation. Thank you.

The Chair: Thank you.

We are coming to the end, but we will hear from Senator Plett, and then we'll end the debate until the next meeting.

Senator Plett: First of all, chair, I believe we should finish this committee meeting; we should finish this bill. That's what we were going to do, and we're minutes away from finishing the bill. I would find it extremely wasteful that we would come back for another meeting — thank you; you can speak when you have the mic. Right now, I do. I would find it extremely wasteful that we would adjourn at this point when we are minutes away. This has been another delay tactic by Senator Woo to now do something through the back door that he couldn't do through the front door, so I will not be debating this until I have agreement that we are going forward to finish the bill today.

Le sénateur Woo : Je propose :

Que le projet de loi C-234 soit modifié à l'article 2 :

a) à la page 2, par substitution, aux lignes 24 à 36, de ce qui suit :

« saire de l'entrée en vigueur de la présente loi. »;

b) à la page 3, par suppression des lignes 1 à 10.

Dans leur forme originale, ces dispositions permettent que les exemptions prévues dans le projet de loi C-234 soient prolongées au-delà de la période de temporisation simplement par une résolution du gouverneur en conseil et des motions de la Chambre des communes et du Sénat. Elles n'exigent pas le même genre d'examen et de vérification de la part de l'autre Chambre ou du Sénat.

Il y a une certaine automaticité dans la proposition actuelle de prolonger les exemptions.

Je crois que maintenant que nous avons une période de temporisation de huit ans — une période de huit ans qui serait, comme je l'ai fait valoir, plus difficile à ignorer pour les agriculteurs et à refuser sur le plan politique, exerçant donc une pression accrue sur le maintien des exemptions — nous ne devrions pas, en tant que Chambre de second examen objectif, permettre que la prolongation de ces exemptions soit si facile.

Pour être clair, je ne dis pas que nous devrions éliminer la possibilité de maintenir les exemptions, mais cela devrait se faire dans le cadre du fonctionnement normal du Parlement du Canada, c'est-à-dire qu'un projet de loi concernant la prolongation devrait être déposé afin que nous puissions recueillir de nouvelles données, tenir des débats à la Chambre et au Sénat, puis prendre une décision en fonction des mérites de la nouvelle mesure législative. Je vous remercie.

Le président : Merci.

Nous arrivons à la fin de notre séance, mais nous allons écouter le sénateur Plett, et nous reprendrons le débat à la prochaine réunion.

Le sénateur Plett : Tout d'abord, monsieur le président, je crois que nous devrions terminer cette réunion du comité; nous devrions terminer l'étude de ce projet de loi. C'est ce que nous allions faire, et nous n'avons besoin que de quelques minutes pour terminer l'étude du projet de loi. Je trouverais extrêmement inutile d'y consacrer une autre réunion. Merci. Vous pouvez parler lorsque vous avez le micro. Pour le moment, j'ai la parole. Je trouverais extrêmement inutile que nous levions la séance alors que nous avons pratiquement terminé. C'est une autre tactique dilatoire du sénateur Woo pour faire de manière détournée quelque chose qu'il ne pouvait pas ouvertement. Je ne

Senator Saint-Germain: This bill is important for the farmers, but also for the Canadian economy and for us. I believe that we need more time to continue because we don't have enough time today. Many of us — in my case — have to go to other appointments. Unfortunately, I don't have enough time to make a decision on the further amendments and the observations that we still have to study.

If I may, I hope that the next meetings will be respectful — on all sides — of colleagues, their views, their votes and their expertise.

The Chair: Thank you. We do have a hard stop at 11 a.m. because there is another meeting in here, so it has to be turned around.

With that, colleagues, I thank you for your attention, your conversation and your debates today.

I want to thank the folks behind us, the folks online that support us — and have significantly supported us today — as well as our office colleagues.

We will meet again on Tuesday, October 24 at 6:30 p.m.

(The committee adjourned.)

vais donc pas en débattre tant que nous n'aurons pas convenu de terminer l'étude du projet de loi aujourd'hui.

La sénatrice Saint-Germain : Ce projet de loi est important pour les agriculteurs, mais aussi pour l'économie canadienne et pour nous. Je crois que nous devons continuer parce que nous manquons de temps aujourd'hui. Plusieurs d'entre nous — c'est mon cas — ont d'autres engagements à respecter. Malheureusement, je n'ai pas suffisamment de temps pour me prononcer sur les autres amendements et les observations qu'il nous reste à étudier.

Si vous me le permettez, j'espère que les prochaines réunions seront respectueuses — de tous les côtés — des collègues, de leurs points de vue, de leurs votes et de leur expertise.

Le président : Merci. Nous devons absolument nous arrêter à 11 heures, car il y a une autre réunion et nous devons quitter la salle.

Sur ce, chers collègues, je vous remercie de votre attention, de vos dialogues et de vos débats d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier les personnes qui sont derrière nous, les participants en ligne qui nous soutiennent — et qui nous ont beaucoup appuyés aujourd'hui — ainsi que nos collègues du bureau.

Nous nous reverrons le mardi 24 octobre, à 18 h 30.

(La séance est levée.)
